

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 11.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 7 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 15 MARS 1877

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Notre agent, M. Ed. Dorion, nous a promis qu'il collecterait durant ce mois tout ce qui nous est dû par nos abonnés de Montréal, et nous espérons que ceux qui nous doivent le mettront en demeure de remplir sa promesse.

Nous prions tous ceux qui sont endettés envers nous pour *L'Opinion Publique* de régler leurs comptes au plus tôt. Nous comptons sur leur bonne volonté pour le succès de l'entreprise que nous avons faite et dont le pays tout entier doit profiter.

Une somme de \$3 est bien faible pour chacun, mais elle représente des milliers de dollars qui nous sont dus par ceux qui reçoivent actuellement notre feuille ou qui l'ont reçue par le passé. Outre le motif de la prime, que nous offrons aux abonnés qui sont en règle, il y a, de plus, celui d'encourager et d'aider le journal, qui a besoin, en ce moment, de toutes ses ressources. C'est aussi le moyen de nous éviter la peine de recourir à des procédés de rigueur qui ne sont pas moins désagréables pour nous que pour nos abonnés.

— Nous croyons devoir répéter l'avis que nous avons déjà donné concernant notre prime pour cette année. Cette prime est expédiée directement de nos bureaux, par la maille, à tous ceux qui y ont droit. Nous faisons exception, toutefois, pour nos abonnés de Québec et d'Ottawa, qui doivent s'adresser à nos agents locaux — ceux de Québec, à M. Etienne Légaré, No. 378, rue Saint-Joseph, Saint-Roch ; ceux d'Ottawa, à M. Jos. E. Lemieux, du département de l'Agriculture.

Vu la rareté de l'argent, nous donnons la prime à tous ceux qui nous feront remise des arrérages et de l'abonnement courant avant le 1er avril prochain. Ainsi, que ceux qui n'ont pas encore mis ordre à leur conscience en nous payant ce qu'ils nous doivent si légitimement, profitent du saint temps du carême et de l'offre libérale que nous leur faisons pour s'acquitter envers nous. Nos abonnés devraient tenir à honneur à ce que nous n'ayons aucune réclamation contre eux lorsque le jour de Pâques arrivera.

SOMMAIRE

Le nouveau président des Etats-Unis, par A. Gélinas. — Littérature canadienne : "Chroniques" par Hector Fabre, par A. G. — M. Napoléon Legendre, par Auguste Ouard. — Le concert de M. Martel. — Les Canadiens à Paris. — Echos parlementaires, par A. G. — Un pionnier canadien : M. Horace Bélanger. — Le téléphone. — Dialogue littéraire, par Edouard Huot. — Nos gravures : Le "Dunbar" impérial à Delhi. — Le steamer *l'Amérique*. — La commission électorale : La reconstruction des Tuileries ; La station de Torbay. — Revue de la semaine, par A. G. — Choses et autres. — Ça et là. — Le carême. — Poésie : Sur une fleur, par W. Chapman. — Le Sorcier du Mont Grahier (suite). — Le prêtre marié. — Modes parisiennes. — Faits divers. — La loi de faillite. — Nouvelles religieuses. — Nouvelles diverses. — Les mille connaissances utiles, par le Dr. L. Noiret. — Annales du meurtre. — Montalibert et le Père Hyacinthe. — Le suicide. — Les échecs. — Le jeu de dames.

GRAVURES : Horace Bélanger, facteur de la compagnie de la Baie-d'Hudson ; La commission électorale en session secrète, à la chandelle, sur la question de la Louisiane ; Le personnel d'opérateurs télégraphiques à la station de Torbay ; La station de Torbay ; Paris : Les Tuileries telles que restaurées ; Débarquement des passagers du steamer *l'Amérique*, échoué à Long-Branch ; Le bateau-sauveteur qui a servi au débarquement des passagers du steamer *l'Amérique* ; Le "Dunbar" impérial à Delhi.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS

La grande iniquité préparée par le parti républicain, aux Etats-Unis, est consommée. M. Rutherford B. Hayes, le candidat de ce parti, a été installé à la Maison Blanche

le 5, et il a pris officiellement possession de la présidence, à la suite de la décision du Congrès adoptant le rapport de la Commission. Cet attentat légal est l'œuvre des huit arbitres républicains. Le Congrès, qui s'était engagé d'avance à accepter la décision du comité, s'est trouvé lié fatalement, et il a été forcé de proclamer MM. Hayes et Hendricks, auquel ce tribunal, délibérément partial et injuste, avait adjugé tous les votes litigieux soumis à son examen. Il en est résulté que les candidats républicains, qui n'avaient que 160 voix au moment de l'ouverture de la session, ont atteint le chiffre de 185, qui leur donne la majorité d'une voix. M. Tilden et M. Wheeler avaient, comme on le sait, 184 voix. Cet événement est un des plus scandaleux et des plus révoltants dans l'histoire que l'histoire aura jamais signalés. C'est le plus flagrant abus des formes légales et constitutionnelles, qui, après une pareille expérience, sont convaincues de pouvoir se prêter à toutes les machinations et à toutes les conspirations. M. Hayes n'est en réalité qu'un usurpateur, un intrus, d'après les principes constitutionnels. Il est l'êlu de la minorité, et il est imposé par une coterie audacieuse à la majorité de la nation, qui le repousse. C'est par ce coup scandaleux que les Américains inaugurent leur second siècle d'existence.

Les démocrates, frustrés et volés, victimes de leur bonne foi et de leur honnêteté, se sont soumis paisiblement, pour la plupart, à l'usurpateur. Ils sacrifient leurs légitimes ambitions à l'intérêt de la nation. C'est un exemple de modération et de patriotisme dont ils ne peuvent manquer de recueillir les fruits plus tard. Quant aux républicains, avec leur cynisme ordinaire, ils ont eu l'effronterie de triompher bruyamment. Ils se sont rüés sur la présidence en triomphateurs. M. Hayes ne s'est pas contenté d'accepter sans hésiter le pouvoir dans de telles conditions, mais il a eu le mauvais goût ou le cynisme de se laisser acclamer et fêter comme un président de bon aloi.

L'inauguration du nouveau magistrat s'est faite solennellement au capitol de Washington, au milieu d'un concours extraordinaire. Dans son discours de circonstance, M. Hayes a fait beaucoup de promesses de réformes, sur lesquelles on ne compte guère. M. Grant en avait fait autant lors de son avènement, et on sait ce qu'il en est advenu.

Les journaux commentent avec passion cet événement. Il y a eu aussi des manifestations violentes parmi la population, dans quelques endroits, mais on n'a constaté de désordre nulle part. Les vaincus sont restés dans les bornes de la légalité. L'acte le plus énergique est celui de la législature du Missouri, qui a protesté solennellement contre l'installation de Hayes. Le jour de cette installation, le pavillon a été abaissé à mi-mât sur la maison d'Etat et le palais de la législature à Saint-Louis. Mais tout cela est bien superflu. Le mal est fait et il est irréparable.

Après réflexion, néanmoins, les démocrates se sont rappelés que tout n'est pas perdu pour eux, puisqu'ils gardent le contrôle de la Chambre des représentants, et qu'ils sont assurés de posséder bientôt celui du Sénat, ce qui leur permettra de contrôler aussi l'administration du nouveau président.

Il n'y aura pas de session extraordinaire

du Congrès, ainsi qu'on l'avait annoncé. M. Hayes a déclaré qu'il ne convoquerait pas les Chambres avant quatre mois.

A. GÉLINAS.

Nous sommes forcés de remettre à un prochain numéro la publication d'une nouvelle biographie envoyée d'Ottawa par M. L. O. David, par suite d'un retard qui nous empêche de pouvoir publier en même temps le portrait du personnage qui fait le sujet de cette biographie.

LITTÉRATURE CANADIENNE

"CHRONIQUES" PAR HECTOR FABRE

Nous annonçons, il y a quelque temps, la publication prochaine de deux volumes de *Causeries* de M. Hector Fabre. Le premier de ces volumes vient de paraître à Québec.

Nous avons reçu un exemplaire de cet ouvrage. C'est un recueil de *chroniques* publiées à différentes époques, par l'auteur, dans différents journaux. C'est ainsi une réédition, ou une publication en volume, d'écrits qui ont déjà paru. M. Fabre suit l'exemple de MM. Benjamin Sulte, Oscar Dunn, etc., qui viennent de rééditer chacun une série d'articles, de nouvelles, etc., qui ne pouvaient se retrouver que dans les files éparses des journaux des dernières années. Comme le dit M. Dunn au commencement de son ouvrage : *Die ans de journalisme*, c'est un désir légitime pour le journaliste de recueillir ceux de ses articles qui ont eu le plus de valeur ou d'importance, afin de les faire échapper au sort commun des autres, tombés dans l'oubli. L'honorable sénateur journaliste explique lui-même, dans la préface de ce volume de *chroniques*, qu'il a cédé à ce désir, ou plutôt aux sollicitations de ses amis, auxquels le public saura certainement gré de cette heureuse détermination, qui va nous permettre de revoir ces charmantes causeuses et nouvelles.

Nous n'avons pas à apprécier ces écrits, qui ont eu tant de vogue dans le temps. Ils sont déjà connus, comme le talent supérieur de M. Fabre, un des plus brillants écrivains que le Canada ait produits. On l'a répété bien des fois, M. Fabre est un journaliste hors ligne, qui ne le cède pas aux meilleurs plumes de la presse française. Il est lui-même le type de l'écrivain parisien, brillant et léger à la fois, gracieux, et toujours correct. Nul ne sait manier mieux que lui, ici, cette belle langue française, qui se prête si bien au jeu des esprits délicats et habiles comme le sien. *L'Écroulement* a publié et publie encore maints articles de cette fine plume dont un seul suffirait à faire la réputation d'un journaliste à Paris, mais qui ne sont remarqués et appréciés chez nous que par un petit nombre.

Le style et l'art littéraire sont des marchandises qui n'ont guère de valeur dans notre jeune pays. Il est bien vrai que la scène n'est pas seulement défavorable par les circonstances et les conditions de notre vie sociale, mais encore par le chiffre restreint de la population. Un public d'un million d'âmes, donnant une proportion de vingt ou vingt-cinq mille lecteurs compétents au plus, ne peut offrir ni une grande renommée ni une grande

gloire à ses écrivains, non plus qu'à ses artistes ou à ses hommes politiques. Mais est-il bien sûr que le Canada, même sur un théâtre si restreint, donne à ses hommes de lettres tout ce qu'il pourrait leur donner, en tenant compte de la situation particulière où nous nous trouvons comme peuple ?

Les préoccupations politiques, qui ont fait trêve un moment, en 1860, pour permettre au mouvement littéraire de cette époque de se produire, semblent avoir complètement repris leur empire depuis une dizaine d'années. Elles absorbent toute l'attention du public, qui est par conséquent détourné des études littéraires. La classe instruite même manifeste, pour tout ce qui touche à la littérature, une apathie et une indifférence qui frisent le mépris. C'est, au reste, un symptôme qui n'est pas particulier à notre pays, et que l'on remarque chez tous les peuples, même les plus raffinés, aux époques agitées et troublées de leur histoire. La littérature ressemble à ces fleurs délicates, qui ne s'ouvrent et s'épanouissent qu'à la chaleur et dans une atmosphère calme, mais qui se ferment et s'étiolent au souffle de la tempête et au bruit de l'orage.

Dans ces conditions, il faut reconnaître un grand mérite à ceux de nos littérateurs qui ont le courage de poursuivre leur œuvre au milieu de la froideur générale. S'ils ne peuvent compter sur un accueil sympathique de la part du grand nombre, ils devraient au moins être assurés de la faveur et de l'encouragement des vrais amis de l'art.

Nous sommes certains que cette faveur et cet encouragement ne feront pas défaut au nouvel ouvrage de M. Fabre, qui est un des princes de notre littérature et dont la réputation est si bien établie auprès de tous les hommes d'esprit.

Nos hommes de lettres semblent s'entendre pour essayer de réveiller la somnolence du public lecteur et amateur, et créer un mouvement de *renaissance* littéraire. Espérons que cet appel trouvera un écho favorable et qu'il recevra une réponse encourageante. Un peu moins de politique et d'affaires, et un peu plus de vie intellectuelle. C'est un fait peu flatteur et peu glorieux pour nous, que nos hommes de profession, qui forment bien en grande partie la classe la plus éclairée de la nation, dédaignent en pratique, sinon en théorie, la littérature. Ils ne lisent guère, pour la plupart, si ce n'est les journaux politiques, et sont absolument indifférents au mouvement littéraire du monde.

M. Fabre annonce que ce volume de *Chroniques* sera suivi prochainement d'un volume de *Causeries*, si cette première entreprise réussit. Nous aimons à croire qu'il y a assez d'hommes de goût parmi nous pour que cette invitation ne tombe pas à plat, et pour que M. Fabre soit bientôt mis en demeure d'exécuter sa promesse.

A. G.

M. NAPOLÉON LEGENDRE

On a appelé notre siècle un siècle de progrès, et il est certain que l'on travaille plus que jamais au bien-être matériel. Les forges et les usines surgissent de toutes parts ; les voies ferrées entourent le globe de leur ceinture d'airain, et c'est à peine si,

au milieu de ce bruit du fer qui frappe le fer et de l'or qui roule sur le comptoir, on peut entendre s'élever de temps à autre un cri du cœur.

Bien que notre pays ne pratique pas l'industrie sur une échelle aussi élevée que nos infatigables voisins, notre littérature, cependant, s'est ressentie de ce que j'appellerai cet *esprit du siècle*. Justement à cause de ce défaut d'entreprises en Canada, on tente par un généreux effort de soulever les temps, et l'on suppose, et l'on calcule, et l'on compte. Certes, notre littérature est loin d'être mesquine, mais, il faut bien l'avouer, même ici, les ouvrages du cœur se font rares : aussi l'apparition des deux volumes intitulés : *Echos de Québec*, a-t-elle causé un sentiment général de soulagement et de confort, et on est presque tenté de dire, en lisant ces passages de celui que j'appellerai le *chantre du foyer* : "On est bien à la cabane."

Le style de M. Legendre n'est pas étudié ; on sent que lui aussi il laisse "flotter la bride sur le cou de sa plume" ; mais les mots découlent si directement du cœur, c'est si bien là l'expression vivante de la pensée, que tout est dit avec facilité, avec délicatesse et une certaine bonhomie. M. Legendre dit lui-même : "mon style est un brave bourgeois..." Mais il y a dans ce bourgeois plus de malice que l'on ne pense. Il observe tout, note chaque travers, fait main-basse sur toutes les vanités ; il dissèque chaque sentiment, et, tout en faisant la part des faiblesses humaines, il livre l'arrogance et la ladrerie au ridicule et à la honte.

Le cœur de M. Legendre, profondément sensible, aime à se nourrir de fortes émotions. Il pénètre dans les réduits les plus sombres et les bouges de la misère : il assiste à la vente des meubles d'une famille insolvable, et tandis que le crieur public distribue ces chères reliques d'un bonheur passé, M. Legendre passe discrètement dans une chambrette plus obscure encore, et là, il donne la main à un pauvre père malade, il pleure avec une mère et des enfants. Et pendant que cette famille demande un morceau de pain, d'autres s'enivrent des joies du bal : voilà ce que ne peut concevoir l'âme compatissante de l'auteur des *Echos de Québec*. Puis il se tourne vers le riche avaricieux, et surtout vers le riche fraudeur, il l'entraîne vers ces scènes de désolation qu'il a provoquées, il l'attache au pilori.

M. Legendre nous dit quelque part qu'il est peu poète et nullement mélancolique. Au contraire, M. Legendre est quelque peu mélancolique et véritablement poète, car le peintre de la misère est toujours triste, et la poésie n'est pas dans la rime et la mesure, mais dans cette expression de vérité et de bonté qui fait dire : ça vient du cœur. Cependant, M. Legendre n'est pas misanthrope ; il aime les hommes et les plaint plus qu'il ne les abhorre : ce qu'il veut, c'est que le riche donne au pauvre ; c'est que le bonheur des uns n'insulte pas à la misère des autres ; c'est la réalisation de cette belle définition de l'abbé Gerbet : "La création repose sur un plan incliné, de telle sorte que tous les êtres se penchent vers ceux qui sont au-dessous pour les aimer et en être aimés." Puis M. Legendre prend un gros ton de bonhomie ; il descend parmi le peuple, gourmande celui-ci qui veut être en haut, ridiculise celui-là sur son désir de briller plus que ne le permet son salaire, et à tous il fait comprendre qu'on est toujours le premier quand on remplit dignement les devoirs de son état.

Deux qualités surtout brillent dans les *Echos de Québec* : l'originalité et la finesse. M. Legendre passe tranquillement au milieu du tohu-bohu du monde, c'est à croire qu'il n'y voit rien ; mais il remarque tout et décoche par-ci, par-là, un trait aigu et qui blesse toujours, mais si légèrement qu'on est presque tenté de croire qu'il l'a fait par mégarde. Quant à son originalité, elle est parfaitement tracée ; sa manière de dire, sa pensée, tout cela est à lui, et en voyant sa personne, sans surprise aucune, on reconnaît l'homme de lettres. M. Legendre a étudié, ses écrits en font foi :

mais ce qu'il a emprunté, il a su le refondre, se l'approprier, le faire sien : d'ailleurs, M. Legendre emprunte rarement ; ce qu'il dit vient du cœur, et cette source-là ne tarit jamais.

Quelques esprits positifs reprocheront peut-être à M. Legendre, comme chroniqueur, de ne pas assez s'en tenir aux besoins matériels du temps. Mais l'auteur des *Echos* regarde plus haut ; il va droit à l'âme, il la considère et la loue ou la critique, persuadé que là est le foyer de tous les sentiments, et que lorsque le cœur est bon, le bien-être social en découle de lui-même.

Certes, la littérature canadienne est fière de M. Legendre, et les *Echos de Québec* peuvent être exhibés avec un légitime orgueil ; car, à côté du mérite littéraire, la foi y fait noble figure et y parle comme un chrétien et un héros.

Nous ne pouvons donc que féliciter chaleureusement et le *chantre du foyer* sur sa magnifique production, et *L'Opinion Publique* de ce qu'elle compte sur la liste de ses collaborateurs un écrivain aussi distingué.

AUGUSTE OUVRAID.
Québec, 24 février 1877.

LE CONCERT DE M. MARTEL Mlle VILLENEUVE

Ce concert a eu lieu le 6 courant. Au point de vue pécuniaire et artistique, c'est un succès. M. Martel a joué avec son habileté ordinaire, et de façon à soutenir sa réputation. Mais toute la gloire de la journée a été pour Mlle Hortense Villeneuve, la jeune artiste montréalaise. Tous ceux qui l'ont entendue, mardi, reconnaîtront avec nous qu'il n'y a rien d'exagéré dans la qualification d'*émule* de l'*Albani* que nous lui donnions. C'est une des voix les plus belles et un des talents les plus merveilleux que l'on ait entendus ici. Sans doute, le défaut de culture est apparent, mais le fonds est des plus riches, et il permet à la jeune cantatrice d'aspirer au plus brillant avenir. C'est une question de temps et de travail. Il suffirait de quelques années d'études à Mlle Villeneuve pour la placer à la hauteur des premières cantatrices du monde. En attendant, la jeune artiste doit être satisfaite de l'ovation enthousiaste dont elle a été l'objet mardi.

M. Martel et Mlle Villeneuve doivent donner prochainement un nouveau concert au profit des pauvres, sous le patronage de M. le maire Beaudry.

LES CANADIENS A PARIS

Nous empruntons à la *Minerve* l'article suivant :

Nous apprenons avec plaisir que M. Guillaume Couture, l'ex-chroniqueur de la *Minerve*, sur recommandation expresse de MM. Ambroise Thomas, Bazin, Saint-Saëns, Bussine, Dubois, M. le curé de la Villette, l'abbé Thomas, M. Lascours, juge de la cour de Cassation, etc., vient d'être nommé maître de chapelle de Sainte-Clotilde, une des églises principales de Paris, située au centre du faubourg Saint-Germain, le quartier éminemment aristocratique qui sait aimer et apprécier la bonne musique. C'est le premier Canadien qui ait obtenu un tel honneur, honneur qui doit rejaillir sur la patrie. Tout cela ne répond-il pas d'une manière victorieuse aux lettres anonymes et aux mille petits artifices qui ont été mis en œuvre contre lui ? Enfin, tout est bien qui finit bien.

Nous avons cité le nom de Vieuxtemps, et cela nous amène naturellement à parler de son élève, car Vieuxtemps, le plus grand maître du siècle, le roi du violon, n'a que quelques élèves, et parmi eux, il y a un de nos compatriotes, M. Alfred Desève. Arrivé à l'apogée de la gloire, fatigué, Vieuxtemps a depuis longtemps l'intention de renoncer au professorat. Néanmoins, il fait exception pour quelques-uns, et c'est un honneur que d'être admis à exécuter un morceau devant lui. M. A. Desève demanda à lui être présenté et a joué en sa présence. Frappé des dispositions merveilleuses et de l'organisation extraordinaire du jeune artiste, il voulut diriger lui-même son éducation musicale, et depuis six mois, M. Desève est en effet admis à recevoir des leçons du grand maître. Vieuxtemps voulut lui remettre quelques-unes de ses photographies avec cette mention : "A mon cher élève Alfred Desève, signé Vieuxtemps."

Nous avons déjà parlé de la soirée donnée par M. le juge Berthelot aux principaux Canadiens résidant ou de passage à Paris. On y remar-

quait MM. le sénateur Fabre, Laflamme, avocat, l'Albani et sa sœur, G. Couture, Huot, A. Desève. Dans le cours de la soirée, l'Albani pria M. Desève de se faire entendre, accompagné par M. G. Couture. La grande cantatrice fut charmée de voir un de ses compatriotes si bien doué sous le rapport des aptitudes artistiques. Le lendemain, l'Albani revint chez M. le juge Berthelot et le pria de lui donner l'adresse de M. Desève. Aussitôt en possession du renseignement demandé, dans une lettre charmante, elle adressa au jeune artiste deux fauteils d'orchestre, en le priant de venir l'entendre le lendemain, au Grand Opéra Italien. Plus tard, elle le pria de se rendre chez elle, et M. Desève fut heureux de passer quelques instants avec la charmante Albani, et de causer musique, avenir et Canada. "M. Vieuxtemps, lui a-t-elle dit, m'a affirmé qu'il espérait que vous seriez son plus brillant élève." Dans une autre conversation, Vieuxtemps disait, toujours en parlant de M. Desève : "Il est né pour jouer le violon,"—mot qui a d'autant plus d'importance que celui qui l'a prononcé a d'autorité. C'est un mot qui deviendra plus tard légendaire, et nous verrons que la prédiction de Vieuxtemps se réalisera. M. Desève s'est, du reste, fait entendre dans plusieurs concerts donnés à Paris, et le public parisien, le plus exigeant et le juge le plus difficile en fait d'art, lui a fait l'accueil le plus sympathique.

A part ses musiciens, le Canada a d'autres enfants qui lui font honneur dans le monde des arts. M. Huot, de Québec, est depuis deux ans environ, à Paris, élève de M. Cabanel, un des grands peintres de l'école française. M. Huot est noté comme l'un des jeunes gens d'avenir de cet atelier de premier ordre. Au Salon de 1876, il a obtenu une mention honorable, premier pas dans la carrière artistique à Paris, qui doit l'encourager. C'est encore un nom dont le Canada entendra parler avec orgueil.

L'art d'Hippocrate compte aussi parmi ses adeptes un jeune Canadien, M. Brodeur, de Varennes, qui, par son amour du travail, saura aussi se frayer son chemin, dans une carrière moins brillante que le théâtre et l'art musical, mais plus sérieuse, et qui demande tous les dévouements et des capacités hors ligne pour se faire un nom.

Nous en passons, et non pas des moindres ; mais pour finir cette esquisse de la position de quelques Canadiens résidant à Paris, nous dirons un mot de celui qui représente si dignement le Canada en France. Fils de Français, M. Paul de Cazes, par son urbanité, son zèle, la facilité avec laquelle il sait se mettre à la disposition de ses compatriotes, a su s'attirer l'estime de la haute société parisienne et l'amitié de tous les Canadiens qui l'ont approché. Ecrivain remarquable, M. de Cazes a su se créer de prime abord une place honorable dans le monde littéraire. Homme du meilleur ton, il est le bienvenu dans les salons aristocratiques, où ses connaissances étendues et son talent de conteur sont appréciés à leur valeur.

La France ne pourra pas se plaindre du choix de ceux que le Canada lui envoie. Espérons que tous nos compatriotes qui éprouveront le désir de se fixer en Europe auront toujours à cœur de représenter dignement notre chère patrie.

ECHOS PARLEMENTAIRES

La semaine a été marquée, à Ottawa, par des débats animés à la Chambre des Communes. Il y a eu quelques passes-d'armes violentes entre les chefs des deux partis. De rudes coups ont été portés et reçus de part et d'autre. Il s'agissait de questions personnelles, et c'est ce qui explique le ton passionné de la discussion. Les combattants étaient d'un côté Sir John et M. Tupper, et de l'autre, MM. Mackenzie, Blake et Huntington. On peut reprocher aux deux partis d'avoir oublié, en cette circonstance, les traditions de la courtoisie parlementaire. Il y a eu, en particulier, une altercation extrêmement vive entre Sir John et M. Huntington. Il s'en est suivie, à un certain moment, une confusion indescriptible, qui donnait à notre parlement l'aspect que présentent quelquefois les grandes assemblées délibérantes de l'ancien monde. M. Huntington, qui venait de bondir sous un dernier trait que lui avait lancé son adversaire, ne put réussir à se faire entendre, au milieu du tumulte et des cris. L'Orateur eût grand peine à rétablir l'ordre.

Il suffira de dire que le fond de la querelle reposait encore cette fois sur les accusations de l'affaire du Pacifique et des mines de M. Huntington. Sir John, ce vieux parlementaire, qui s'émirent rarement et qui ne sort presque jamais des bornes, blessé au vif par une insulte personnelle que lui avait jetée M. Blake, s'est mis à frapper sans ménagement sur ses adversaires. Notre scène parlementaire n'avait pas été, depuis bien longtemps, témoin d'une pareille lutte.

Une motion présentée par M. Jones, de Leeds, au sujet des relations postales du Canada avec les autres pays, a donné lieu à une révélation curieuse. On sait que notre pays est exclu de l'union postale internationale établie entre les principaux pays de l'Europe et de l'Amérique. L'hon. M. Huntington, maître-général des Postes, a expliqué à la Chambre que cette exclusion provenait de l'opposition de la France, qui s'était opposée à la participation du Canada à la convention postale. Or, par une clause de cette convention, il est stipulé que l'objection d'une seule des nations

qui composent l'Union à l'admission d'une autre nation étrangère suffit pour déterminer l'exclusion de celle-ci.

Telle est la raison de notre exclusion. Nous avons été *blackboulés* par la France. Mais le gouvernement a déclaré qu'il espérait réussir, par l'entremise du gouvernement impérial, à obtenir la levée de l'interdiction qui a empêché l'entrée du Canada dans l'union postale jusqu'à présent.

La Colombie occupe toujours une large part de l'attention de la Chambre. Un député de cette province a demandé, l'autre jour, l'établissement d'un tarif douanier spécial, et différend de celui qui régit la confédération, pour cette partie de la puissance. L'accueil fait à cette proposition n'a pas été favorable, et celui qui l'avait faite n'a pas jugé à propos de tenter le sort en la soumettant au vote.

Le débat sur la motion de Sir John, relativement au tarif, s'est commencé mardi, le 6. La question du libre-échange et de la protection a été discutée assez longuement. Le vote n'a pas encore été pris.

M. Mackenzie a proposé, mercredi dernier, que le jeudi soit consacré aux mesures du gouvernement. C'est, d'ordinaire, le signe que l'on entrevoit la fin de la session. Néanmoins, cette proposition ne prendra effet que cette semaine.

Nous avons reçu les premiers numéros du *Hansard*, en français. Ces numéros contiennent le compte-rendu des premières séances de la session.

Les dépêches de la Colombie annoncent que le calme se rétablit peu à peu dans cette province. La législature et le peuple, qui a manifesté son opinion dans des assemblées publiques, acceptent le conseil que leur a donné le gouvernement impérial, de modérer leurs désirs, conseil accompagné de la promesse que la construction du chemin du Pacifique commencerait au printemps.

En attendant, il est rumored que deux régiments anglais de la garnison d'Halifax, doivent être envoyés immédiatement à Vancouver. Le général O'Grady Haly, commandant général, est en ce moment à Ottawa, et l'on attribue sa présence dans la capitale à ce motif. On aurait déjà demandé à Washington l'autorisation de faire passer ce corps d'armée par le chemin du Pacifique américain et la Californie.

La législature de Manitoba a été prorogée après une session d'un mois. Plusieurs bills importants ont été passés, relativement aux municipalités, aux écoles, etc. Un acte pour établir une université provinciale et pour incorporer de nouveaux collèges, a été sanctionné. La législature a encore changé, pendant cette session, les divisions électorales de la province.

La Chambre s'est occupée du *bill* pour incorporer la "Compagnie de traversiers du Saint-Laurent et du chemin du Pacifique." M. Jetté a donné à ce sujet quelques explications. Le projet de construction du pont Royal-Albert, qui devait relier les deux rives du Saint-Laurent, Longueuil et le Pied-du-Courant, est abandonné. La nouvelle compagnie se propose de construire un pont entre la rive Sud et l'île Ronde, et d'établir un ligne de traversiers entre ce point et la rive Nord. L'achèvement du pont, dans cette partie, serait mis à plus tard. Cette entreprise est très-importante. La ligne projetée devra relier le chemin de fer de la rive Nord avec les chemins du Sud. A. G.

UNE BELLE INNOVATION.—Nous venons d'apprendre une nouvelle qui devra réjouir tous nos concitoyens de nationalité française.

Jusqu'à présent, et avec raison, on se plaignait de la difficulté qu'éprouvaient les amateurs de livres, surtout les petites bourses, de se procurer des ouvrages français.

Cette lacune vient d'être comblée par l'importante maison Abel Pilon et Cie., éditeurs à Paris, qui a eu l'heureuse idée d'introduire dans notre pays son système de crédit littéraire et musical, si apprécié et si populaire en France. L'agent de cette maison est notre compatriote, Mr. M. E. Dansereau. On ne pouvait faire un meilleur choix.

Par le système de la maison Abel Pilon et Cie., toute personne peut se faire venir immédiatement, de France, les meilleurs ouvrages français de littérature, sciences, droit, religion, ainsi que les publications musicales des principaux éditeurs de Paris, et cela, aux mêmes prix qu'à Paris et avec un délai de vingt mois de crédit, c'est-à-dire que l'acheteur aura à payer chaque mois la vingtième partie du montant de son achat, quel que soit ce montant, sans intérêts.

Nous croyons rendre service à nos amis en leur conseillant de rendre visite à Mr. M. E. Dansereau, qui se fera un plaisir de leur remettre le catalogue de la maison Abel Pilon et Cie., en leur fournissant tous les détails qu'ils pourraient désirer.

Nous avons eu occasion de voir chez lui des spécimens d'ouvrages qui sont appelés à recevoir le meilleur accueil parmi notre population française.

Les bureaux de Mr. M. E. Dansereau sont No. 7, Place-d'Armes, bâtisse de la banque Jacques-Cartier.

Un pionnier canadien

M. HORACE BELANGER

Il y a quelques jours, après une visite de quelques semaines au pays, M. Horace Bélanger, frère de mère du lieutenant gouverneur, se remettait en route pour *Cumberland House*, sur la rivière Saskatchewan. M. Bélanger quittait sa paroisse natale, la Rivière-Ouelle, il y a 24 ans, en compagnie de son père qui était alors au service de la puissante compagnie de la Baie d'Hudson. Malheureusement, M. Bélanger, père, se noya peu de temps après son arrivée au poste qui lui était assigné, et M. Horace Bélanger, âgé de 16 ans seulement, continua à rester au service de la compagnie en qualité de simple commis. Peu à peu, de grade en grade, grâce à ses talents et à son activité, M. Bélanger est parvenu au poste honorable et lucratif qu'il occupe aujourd'hui, c'est-à-dire *assorté facteur* de la compagnie. En cette qualité, il a la charge du district de *Cumberland*, qui est l'un des plus grands du département du Nord.

C'est la deuxième fois, depuis 24 ans, que M. Bélanger vient revoir son pays natal. Pour se faire une idée de la distance qu'il lui faut parcourir avant d'arriver à son poste, il suffit de songer que le trajet durant l'hiver ne prend pas moins d'un grand mois. De la Rivière-Rouge au Fort Cumberland, la distance est d'environ 355 milles, et cette distance est franchie à l'aide de *traînes sauvages* tirées par des chiens. Ces chiens au nombre de quatre attachés à la même traîne, franchissent, avec des fardeaux pesants, de 30 à 40 et même 50 milles par jour. En avant des chiens, il y a toujours un homme qui leur bat la marche et leur indique la route à suivre; en arrière de la traîne est un autre homme pour la maintenir en équilibre sur la voie. Hommes et chiens font ainsi leurs 40 et 50 milles dans l'espace de quelques jours, et sont aussi souples et dispos à l'arrivée qu'au départ.



HORACE BELANGER, FACTEUR DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE-D'HUDSON

Il n'y a ni maison ni ébène sur la route. Le soir arrivé, on pratique des trous dans le neige, on y étend une peau, on se recouvre avec une autre, et le lit est fait pour la nuit. Au dire de M. Bélanger, on y dort aussi bien que dans les meilleurs lits de l'hôtel Saint-Louis. Surtout, on n'y prend pas le rhume, comme cela arrive dans les lits des *Pullman*.

Durant son court séjour à Québec, M. Bélanger, par la douceur de son caractère, la bonté de son cœur, l'urbanité de ses manières, a su se faire un grand nombre d'amis sincères, dont les vœux l'accompagnent et le suivent dans sa lointaine solitude.—*Événement*.

LE TÉLÉPHONE

La science humaine de nos jours étend incessamment ses limites. Après la vapeur et le télégraphe, on annonce une nouvelle invention, le *téléphone*, qui n'est que le télégraphe des sons. Cette découverte permettrait de transmettre les sons instantanément, aux plus grandes distances, comme le télégraphe transmet les signes écrits. C'est aux États-Unis que les premières expériences ont été faites, il y a quelques semaines. On sait que c'est également aux États-Unis que le télégraphe a été découvert et mis en opération par le célèbre Morse. Nous avons déjà parlé de ces expériences. L'invention a suivi une marche progressive très-rapide depuis lors. On en est arrivé, paraît-il, à donner, au moyen du *téléphone* (c'est le nom du nouvel instrument), des concerts d'une ville à l'autre, ni plus ni moins. Voici, en effet, ce que nous lisons, à ce sujet, dans un des derniers numéros du *Courrier des États-Unis*:

Le professeur Faville a donné un concert à Milwaukee, ou plutôt de Milwaukee, car les auditeurs étaient à Chicago dans McCormick Hall, où les sons, à mesure de leur émission par le violon de M. Faville, étaient transmis par le téléphone. Plusieurs airs nationaux ont été exécutés ainsi à Milwaukee et déposés très-fidèlement à Chicago. On a bissé la "valse du téléphone."



LA COMMISSION ÉLECTORALE EN SESSION SECRÈTE, À LA CHANDELLE, SUR LA QUESTION DE LA LOUISIANE

DIALOGUE LITTÉRAIRE

Adorer le sot qui réussit, ne pas s'attrister à la chute d'un homme de talent, est le résultat de notre triste éducation et de nos mœurs, qui poussent les gens d'esprit à la raillerie et le génie au désespoir.

BALZAC.

Pourquoi vous occupez-vous de littérature ? me demandait un ami, avocat dont la fortune est faite et d'une belle réputation au barreau. Les plunitifs et les dossiers n'ont pas tout à fait absorbé son intelligence ; il est parfois railleur hors de ses paperasses. Je l'appelle Hortensius. C'est avocat est un viveur qui a connu Lisette, membre du *Stadacoma Club*, et qui aime à causer *inter pocula et amicos*. Il m'arrive souvent d'aller le visiter dans les soirées d'hiver. Nous devisons joyeusement, dans une demi-clarté, aux lueurs du punch éclairant de reflets rougeâtres les vieux cadres et les panneaux sculptés de sa bibliothèque, et nous suivons de l'œil, dans la pénombre du plafond, les fantaisies éclofes de nos rêves. Il me raconte ses succès au barreau et ses bonnes fortunes dans le monde, et je lui parle de littérature ; il s'étonne toujours de la gloire des lettres et de leurs noms fameux ; il n'en comprend pas la sublimité éternelle.

HORTENSIOUS. — Quelle manie de cultiver les lettres en ce pays ! C'est un travail stérile. Pourquoi ne pas embrasser une autre carrière, et la poursuivre avec honneur et profit ? Briller au barreau et arriver à la magistrature, comme c'est mon rêve. Pratiquer l'économie politique, cette belle science de gouverner les peuples et de les rendre heureux ; défendre un parti avec ardeur dans la presse et la tribune, et atteindre à un poste enviable ! Il faut être pratique. C'est par les partis que vous pouvez être appelé aux plus hautes charges de l'Etat.

Moi. — Veuillez m'écouter un instant, mon cher Hortensius. D'Aguesseau, qui vivait au commencement du dix-huitième siècle et qui fut un jurisconsulte estimé et un écrivain estimable, a laissé quelques belles pages sur la *Décadence du Barreau*. Il pensait que le barreau avait dégénéré de ses origines, et il rappelait en termes heureux les beaux temps de l'éloquence antique. Cependant, la France avait eu avant d'Aguesseau, et elle compta pendant la vie de cet homme célèbre, des jurisconsultes éminents comme les P'Hospital, les Pasquier, les Patru, les Montesquieu, les Hénault, les de Harlay, les Lamoignon (sans les nommer tous), qui cultivèrent les lettres et surent conserver les traditions de savoir et les manières polies des gens de robe. Familles de présidents à mortier et de chanceliers illustres qui se transmettaient, comme un patrimoine et un héritage précieux, l'honneur et l'éclat d'un beau nom. Que dirait d'Aguesseau s'il lui était donné de revenir parmi nous, et de juger notre barreau dont vous semblez si fier ? Un avocat sans lettre n'est rien moins qu'un avoué. Ce sont les lettres qui firent Démosthènes et Cicéron que d'Aguesseau proposait pour modèles. Il est pitoyable d'entendre des avocats ou des juges illettrés invoquer, dans leurs harangues en mauvais français, les grands noms de la magistrature.

Nos magistrats et notre barreau en général sont plus versés dans la procédure que dans les belles-lettres et la grande étude du droit. Un autre jurisconsulte, Montesquieu, disait : "Quant à mon métier de président, j'ai le cœur très-droit, je comprenais assez les questions en elles-mêmes ; mais quant à la procédure, je n'y entendais rien. Je me suis pourtant appliqué ; mais ce qui m'en dégoûtait le plus, c'est que je voyais à des bêtes le même talent qui me fuyait pour ainsi dire."

Vous me conseillez l'arène politique. Le même Montesquieu parle quelque part de la "décadence de l'admiration," et cette belle expression peut s'appliquer à notre éducation et à nos mœurs. Les hommes d'élite sont rares dans le monde poli-

tique ; le jeu des partis élève souvent des sots, et l'on devient malgré soi courtisan de quelques imbéciles. Croyez-moi, la gloire n'a jamais été dans la vanité satisfaite d'un bourgeois qui reçoit d'un air gourmé les hommages de la multitude, d'un parvenu gonflé d'orgueil, proconsul en Afrique ou sénateur à Rome. Il faut se garder d'être dupe des prestiges extérieurs.

HORTENSIOUS. — Ces personnages que vous raillez sont les grands et les puissants, ils disposent des honneurs et des richesses de l'Etat. Un grand nombre sont sans talent et sans illustration, mais il n'est pas nécessaire d'être illustre par des œuvres de génie pour gouverner les hommes. Vous pouvez, avec de l'or, élever des palais et remuer des mondes. La gloire n'est-elle pas dans les honneurs attachés aux charges de l'Etat ?

Moi. — En vérité, vous me confondez. Considérez les premiers ministres de l'Angleterre, ils sont tous lettrés, et l'Angleterre n'est pas un pays mal gouverné. J'admire son aristocratie, qui compte, plus qu'aucun patriciat au monde, tant d'hommes remarquables par la culture de l'esprit. Vous me parlez des honneurs et des richesses. Pour moi, la gloire n'est pas là.

HORTENSIOUS. — Mais où la prenez-vous donc ?

Moi. — Alexandre, portant dans sa casquette les œuvres d'Homère ou épargnant la maison de Pindare dans la destruction de la ville de Thèbes, c'est là de la gloire pour Homère et Pindare.

Mécène, qui fut le second après Auguste dans l'empire romain, invitant son ami Horace à dîner par un billet conçu à peu près en ces termes : "Mon cher Horace, je m'ennuie de vous, venez donc causer un instant avec moi, et me réciter des vers." C'est là de la gloire pour Horace.

Livie, la femme d'Auguste, pleurant à un passage de l'*Énéide*, et Auguste lui-même sauvant des flammes le manuscrit de l'*Énéide* que Virgile avait ordonné de brûler par son testament, c'est là de la gloire pour Virgile.

Un jour, Balzac voyageait en Russie avec quelques amis. Ils demandent l'hospitalité dans un château, et ils sont accueillis. Au nom de Balzac prononcé dans le cours de la conversation, la dame qui leur servait le café laisse tomber une tasse qui se brise en éclats. C'est là de la gloire, comme Balzac se plaisait à le répéter lui-même.

HORTENSIOUS. — Que dites-vous des écrivains célèbres morts dans la misère, de Milton, par exemple, vendant à son libraire le manuscrit du *Paradis perdu* pour une somme ridicule ? Sans chercher aussi loin, que dites-vous de notre historien Garneau, cet homme de bien illustre, qui ne put obtenir de place dans les bureaux du gouvernement, faute d'influence politique ? Épuisé par ses travaux, ayant dépensé sa vie dans une œuvre qui est un monument durable élevé à la gloire de son pays, il se retira du Conseil-de-Ville de Québec, où il occupait un emploi contraire aux aptitudes de son intelligence, avec une modique pension qu'on lui disputait sans cesse.

Moi. — Plaignons les ministres qui se refusèrent la gloire de protéger Garneau. Un gouvernement doit encourager les sciences, les lettres et les arts, s'il ne veut pas encourir le mépris des honnêtes gens et de la postérité. Cet abandon de notre meilleur historien est une honte ineffaçable qui rejaillit sur la nation entière. Une œuvre comme la sienne est inappréciable ; il n'était pas nécessaire de le nommer à un poste de juge-en-chef ou de conseiller de la Couronne, il était au-dessus de tels emplois de toute la hauteur de son esprit et de tout l'éclat de sa renommée ; une place dans une bibliothèque lui eût suffi. Garneau continue la triste histoire des hommes de lettres et des artistes malheureux. En lisant les vies douloureuses de ces grands hommes, faut-il croire au destin, ce dieu farouche et railleur des anciens ? Mais quand leurs œuvres s'emparent des

intelligences et les dominent, on leur élève des monuments, témoignages périsposables, en marbre ou en bronze, de leur gloire qui ne périt pas. Souvent, on ne sait où est leur tombeau, on ne se souvient plus du lieu de leur naissance ; ils n'ont pas eu de mausolées superbes et de pyramides, mais leur mémoire demeure dans le cœur des hommes qui pensent et reconnaissent la beauté des œuvres de l'esprit humain.

Le poète est l'homme des choses saintes, disait Platon. Il s'inquiète peu des disputes des hommes ; il monte à de grandes hauteurs, il rafraîchit et purifie son âme aux sources de l'idéal, dans l'éternelle vérité et l'éternelle beauté. Ayant écrit un poème, une ode, une strophe, il descend dans la plaine et les récite aux hommes qui en comprennent à peine le sens sublime. Plus il monte haut, plus il approche de la perfection dans l'art. La poésie vient de l'esprit des poètes comme les flots coulent de leur source, en beau fleuve majestueux et paisible, ou en torrent impétueux. Le cœur de l'homme est son thème toujours nouveau, et Dieu est pour elle la beauté souveraine toujours entrevue. Elle ne mourra jamais, n'ent-elle pour dernier asile qu'un nid de fauvette ou l'aire d'un aigle, et un poète pour la chanter. Et tout homme est poète en vertu de son âme vierge et divine.

Tout l'or et les diamants du monde, la terre elle-même et tous les mondes qui roulent dans l'espace d'après des lois physiques et immuables, et qui forment la matière de l'univers, ne valent pas à mes yeux l'*Illiade* d'Homère, l'*Énéide* de Virgile, ou une tragédie de Racine ou de Shakespeare. Quand Michel-Ange eut terminé son *Penseur*, n'eut-il pas refusé de le détruire pour tous les biens de la terre ?

HORTENSIOUS. — Un historien anglais, Macaulay, a écrit que "le grand mérite de la philosophie moderne est d'affranchir l'intelligence des stériles notions du beau et du bien, et de l'appliquer à se procurer un bon fauteuil et un bon vin chaud." A ce compte, il était loin de Sénèque et de vous.

Moi. — Macaulay était sans doute de l'école de Locke ou de Hobbes ; cependant, je ne crois pas que ce que vous citez de lui fût le fond de sa pensée. Son *Histoire d'Angleterre* restera longtemps pendant qu'on oubliera qu'il fut ministre. Ainsi Bulwer Lytton, Gladstone et Disraeli. On pourra de même oublier que Guizot et Thiers furent ministres de France, mais on se souviendra longtemps qu'ils furent de grands historiens.

Eh quoi ! vous niez la gloire des lettres ! Un écrivain aura composé un chef-d'œuvre, il aura écrit un poème profond ou l'histoire de sa patrie sur des tablettes d'airain ; son nom sera devenu un titre d'honneur à ses concitoyens ; il aura trouvé dans les traditions de son pays, dans son histoire et ses mœurs, dans un passé éclatant, la note sonore, le motif puissant qui fait vibrer les cœurs dans une harmonie universelle, et cet homme aura été inutile ! Je préfère un grand écrivain à cent ministres médiocres : ces derniers peuvent se trouver en tout temps et en tout lieu, mais il faut souvent un siècle aux générations des hommes pour produire un grand écrivain.

Le livre est le reflet d'un autre monde splendide, l'intuition et comme une seconde vue de l'infini ; c'est l'essence de l'esprit humain condensée en types indélébiles. On peut dire que tout livre est bon, en ce sens que tout livre fait lire et agit des idées, ou, comme disait Plaine l'ancien, qu'il n'y a si mauvais livre où l'on ne puisse apprendre quelque chose.

HORTENSIOUS. — Vous approuvez donc Platon d'avoir exilé les poètes de sa République ?

Moi. — Sans doute, et ce rêveur de haut vol, ce poète, pour être logique, eut dû s'en bannir lui-même, comme Lycurgue en quittant Lacédémone, mais s'en bannir en portant une couronne sur la tête, ce qu'il méritait bien. Il me semble que les poètes n'ont rien à faire dans les choses politiques. En se rapprochant trop des hom-

mes et en s'étudiant à les gouverner, ils perdent leur idéal, leur *mens divinior*. Chateaubriand ne fut pas un ministre supérieur. Lamartine, qui fut un grand poète, un orateur et un historien, n'a pas laissé de réputation comme ministre. Victor Hugo profane son immense talent dans la recherche d'une popularité vulgaire.

HORTENSIOUS. — Je préfère un citoyen qui possède quatre mille livres, à un poète qui compose quatre mille vers.

Moi. — Je vous excuse, vous aimez le paradoxe, et vous n'aimez pas la littérature. Je conviens que nous avons quelques poètes et des littérateurs qui sont très-amoureux et qui se croient sublimes. Ils crient d'abord famine dans leurs préfaces et leurs articles : dès qu'ils sont placés quelque part, ils composent des milliers de vers horribles, ils répandent des torrents de prose lamentable ; diseurs de fadaïses et rabacheurs de sonnettes. Sont-ils moins excusables que les quarante de l'Académie française, qui ont la réputation de ne plus produire, sitôt qu'ils sont de l'Académie ? Je ne lis que les bons écrivains et jamais les poètes médiocres.

HORTENSIOUS. — Malgré que vous en ayez, il reste avéré que personne ne peut faire fortune dans la littérature au Canada.

Moi. — Il est vrai, et c'est une mauvaise note pour nous. Mais il y a une lutte entre l'esprit et la matière dans la société française de notre pays, et comme partout ailleurs, l'esprit finira par l'emporter ; nous serons alors plus civilisés : n'est-ce pas cette lutte qui fait l'histoire des peuples ? Enfin, je ne pèse pas un homme à son or, je le juge d'après son mérite personnel, ses talents et son illustration, mettant en première ligne les choses de l'esprit et du cœur.

EDOUARD HUOT.

NOS GRAVURES

Le "Durbar" impérial à Delhi

On a pu voir, dans un de nos derniers numéros, un dessin des fêtes de la proclamation de la reine comme impératrice des Indes à Delhi. Il s'agit, cette fois, de la cour plénière tenue par lord Lytton, vice-roi des Indes, le 1er janvier.

Le steamer "l'Amérique"

Nous avons publié, il y a quelques semaines, une gravure représentant le steamer *l'Amérique*, de la ligne transatlantique, échoué à Long-Branch depuis le mois de janvier. Nous donnons aujourd'hui un dessin qui représente les canots de sauvetage qui ont servi à transporter les passagers hors du navire avarié, et qui indique leur mode d'opération.

La commission électorale

Les travaux de cette commission se sont terminés le 1er mars à Washington. Ces quinze personnages ont tenu le sort de la nation entre leurs mains pendant quelque temps. On sait comment ils se sont acquittés de la mission qui leur était confiée. Notre gravure représente une scène qui s'est passée dans une des dernières séances de la commission présidentielle.

La reconstruction des Tuileries

Les travaux de reconstruction du palais des Tuileries, brûlé par les communistes en 1871, avancent rapidement. Ils seront terminés pour l'ouverture de l'Exposition Universelle l'année prochaine. Le plan ancien a subi quelques modifications, comme on peut le voir par ce dessin.

La station de Torbay

C'est une station télégraphique établie sur la côte de l'Atlantique par le gouvernement canadien. C'est un nom assez connu d'un bon nombre de nos lecteurs. Il semblerait, d'après cette gravure, que les solitaires qui sont condamnés à habiter ce poste isolé ne prennent pas trop mal leur sort, et que la vie pour eux n'est pas aussi triste qu'on pourrait le croire.

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Pendant que la Porte achève de s'arranger avec ses provinces rebelles, les puissances continuent de discuter entre elles et de courir après la solution introuvable de la question d'Orient. Les cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg sont en pourparlers. Le prince Gortzchakoff, qui a repris la direction des affaires en Russie, après avoir fait mine de vouloir l'abandonner complètement, est en correspondance active avec le *Foreign office*. Le général Ignatieff, qui n'a fait qu'un court séjour à St. Pétersbourg après son départ de Constantinople, est maintenant à Berlin, où il est en conférence intime avec M. de Bismark, et où il intrigue pour décider le gouvernement allemand à prendre une attitude plus prononcée sur la question turque. Tant que l'on se bornera à ces luttes de paroles et de diplomatie, qui ont été fort inoffensives jusqu'ici, il n'y a pas de raison sérieuse de craindre un conflit. Il est difficile de préciser le sens des nouvelles qui arrivent chaque jour, et qui sont aussi contradictoires que jamais. On ne comprend pas bien ce que veut la Russie, qui continue de traiter, avec les cabinets étrangers, des moyens de régler la question turco-serbe, alors que cette question est déjà réglée par l'accord du Sultan et du prince Milan ; et qui, dans le même temps, ordonne le retrait de ses troupes, lesquelles se préparaient à passer le Danube, ce qui indique qu'elle saisit la portée de l'événement et qu'elle accepte le fait accompli. Ce qui ressort de plus clair de ses agissements, c'est qu'elle cherche à obtenir un accord des puissances pour exiger de la Porte des garanties, au sujet des réformes promises et dont l'Europe attend l'épreuve pour juger la cause de la Turquie. La Russie voudrait aussi que le traité conclu entre la Sublime Porte et la Serbie fut ratifié par l'Europe et placé sous la protection des gouvernements du continent. Il semble pourtant que cette démarche devrait être laissée à l'initiative de la Serbie elle-même, qui est la principale intéressée. Si celle-ci ne réclame pas l'intervention de l'Europe et croit pouvoir se passer, cela la regarde seule, et l'on doit convenir qu'elle est le meilleur juge de ses propres intérêts. Lassitude, lâcheté, ineptie, ou bien habileté et sagesse : de quelque manière qu'on explique la soumission des Serbes, c'est leur affaire, et, encore une fois, la Russie et les autres puissances n'ont rien à y voir.

En attendant, la Porte, qui paraît guère s'inquiéter des mouvements de la diplomatie européenne, travaille à terminer la pacification de ses provinces. Après la Serbie, la Monténégro est en voie de conclure un arrangement final. On signale, cependant, de nouveaux symptômes de troubles dans le nord de la Bosnie. Les agents et comités russes sont à l'œuvre et fomentent la discorde. Ils essaient, par tous les moyens, d'entraver l'œuvre pacifique entreprise par la Porte.

Voici comment une dépêche définit la politique de la Russie :

« Le correspondant viennois du *Times* annonce que le projet de donner un répit à la Porte a fait du progrès depuis que la Russie a abandonné l'idée d'amener les puissances à consentir à des mesures coercitives. La Russie se montrera maintenant satisfaite si le sultan fait une promesse solennelle dans une forme qui lui donnerait le caractère d'une obligation internationale, afin que les puissances aient un droit collectif de contrôle pour garantir l'établissement des réformes dans le laps de temps stipulé. L'idée semble être que la demande d'un contrôle direct exercé par une commission internationale serait abandonnée pour faire place à un droit général de contrôle accordé une fois pour toutes aux puissances, et dont elles pourraient se servir à leur discrétion. »

FRANCE

La politique des partis en France semble en voie de subir des modifications importantes. Une rumeur, plus ou moins sérieuse, d'après laquelle on serait à la veille d'un coup-d'état orléaniste, circule dans la presse légitimiste et bonapartiste. Il s'agirait d'une fusion entre le parti orléaniste libéral et les républicains modérés de la Chambre, en vue d'une restauration de la monarchie de Louis-Philippe, avec le duc d'Aumale peut-être pour monarque, ou tout au moins d'une entente pour placer le même prince sur le trône présidentiel après le maréchal MacMahon.

Le parti conservateur, au Sénat, a perdu un de ses membres les plus éminents dans la personne du gen. Changarnier, qui était rentré dans la carrière politique depuis 1870, après un exil de dix-huit ans. Le gen. Changarnier était un nombre des sénateurs inamovibles. La mort semble prendre plaisir à frapper de préférence parmi cette phalange, qui a été décimée depuis n an.

CHOSSES ET AUTRES

La commission des pêcheries s'assemblera à Halifax pendant le mois de mai. Sir A. T. Galt sera le commissaire canadien et le sénateur Kellogg représentera les Etats-Unis. Le ministre belge à Washington représentera l'empereur d'Autriche, qui a été nommé arbitre pour les questions en litige.

L'établissement de la Cour Suprême a cause, dans le temps, beaucoup de récriminations.

L'acte fédéral pourvoit à cette création. Néanmoins, on a attendu jusqu'à l'année dernière pour mettre à exécution la clause concernant cette matière. Tout le monde reconnaissait la nécessité d'un tribunal de ce genre ; mais, pour un grand nombre, cette nécessité n'allait pas jusqu'à faire de la nouvelle cour un tribunal d'appel et de cassation en matières civiles. On aurait pu se borner à en faire une cour constitutionnelle et d'échiquier, chargée d'interpréter la constitution et de régler les conflits qui peuvent s'élever entre les différents gouvernements de la puissance, les législatures, etc., entre les sujets et la couronne. Quant au reste, comme nous sommes soumis au régime fédératif, et comme chaque province a ses lois et ses juges particuliers, formant un corps complet de judicature, avec tribunaux de première et dernière instance, on pouvait voir un empiètement sur les privilèges des provinces et un pas vers l'union législative, dans la création d'un tribunal suprême établi par l'autorité centrale et possédant un contrôle absolu sur les tribunaux provinciaux. Le Bas-Canada, surtout, qui possède des institutions particulières et une législation si différente de celle des autres provinces, avait quelque raison de voir avec défiance une pareille fondation.

Quoi qu'il en soit, la Cour Suprême fonctionne maintenant régulièrement. Quelques-unes des décisions qu'elle a rendues ont soulevé des mécontentements en plusieurs endroits. Le jugement de la contestation d'élection de Charlevoix, entre autres, a été mal accueilli par une grande partie de la population. On formule aussi d'autres plaintes. Ainsi, tout récemment, le grand jury du district d'Arthabaska a cru devoir faire, dans son adresse à la cour de ce district, les remarques suivantes au sujet d'une sentence prononcée par la Cour Suprême au dernier terme :

« Les grands juries croient qu'il est aussi de leur devoir d'exprimer l'étonnement avec lequel la population de ce district a appris la nouvelle presque incroyable de l'élargissement, par la Cour Suprême, du nommé Michel Laliberté, convaincu du crime de viol au dernier terme de la Cour du Banc de la Reine, en ce district ; ils sont d'opinion qu'il est pour ainsi dire inutile de déployer tant d'appareil et de solennité pour les procès devant les jurés, si le verdict doit être impitoyablement mis de côté sans cérémonie par un tribunal supérieur, qui n'a pas pris connaissance des faits de la cause. »

A propos des affaires d'Orient, on lit dans le *Contrat des Etats-Unis* :

« La paix avec la Serbie et la Monténégro est donc aujourd'hui un fait accompli. Il reste seulement à savoir si cette paix particulière et toute locale sera le prélude d'une paix générale, et par malheur, les avis à ce sujet sont bien partagés. Un correspondant du *Times* combat l'opinion de ceux qui supposent que si les principautés souscrivent, sans trop se faire prier, aux propositions de la Porte, c'est qu'elles se croient abandonnées par la Russie et sont convaincues que cette puissance n'a pas l'intention de faire la guerre. A son avis, ce raisonnement est très-superficiel ; « car, dit-il, si la Russie est déterminée à faire la guerre, mais juge à propos de dissimuler ses projets jusqu'au moment où elle pourra lever le masque, il est tout naturel qu'elle fasse semblant de séparer ses intérêts de ceux de ses alliés sans importance, qui sont pour elle une charge en temps de paix et ne peuvent pas lui servir à grande chose en temps de guerre. » Le correspondant du *Times* insiste ensuite sur les armements de jour en jour plus formidables de la Russie. « Cette attitude, dit-il, répond à un double but : d'un côté, la Russie veut être prête à entrer en campagne au printemps ; de l'autre, elle cherche à fatiguer la Turquie, à l'épuiser, à amener sa dissolution et sa ruine. »

« Le *Nord* affirme que la réserve du cabinet de Saint-Petersbourg, pendant les négociations entre la Serbie et la Porte, démontre d'une manière éclatante que ce cabinet désire la paix. « Quelques encouragements, dit-il, eussent suffi pour rejeter le gouvernement serbe dans les voies belliqueuses. La Russie n'a pas voulu assumer cette responsabilité... Sa conduite est un gage de la correction de sa politique, et une preuve nouvelle de l'absence de tout parti-pris belliqueux. » Il est vrai, comme le remarque le *Times*, que la Russie continue avec un zèle fort inquietant ses préparatifs militaires ; mais il n'est pas impossible, après tout, qu'en agissant ainsi, son but principal soit de faire sentir sa puissance à l'Europe et de répondre à ceux qui ont insinué depuis quelques mois que sa modération n'était qu'un signe et une démonstration de faiblesse. »

Le gouvernement impérial a, dit-on, l'intention d'établir un câble sous-marin entre Halifax et les Bermudes.

Le président Hayes a envoyé au Sénat la liste des membres de son cabinet, qui se compose comme suit :

Secrétaire d'Etat, M. William M. Evarts ; Secrétaire du Trésor, M. John Sherman ; Secrétaire de la Guerre, M. George W. McCrary ; Secrétaire de la marine, M. Richard W. Thompson ; Secrétaire de l'Intérieur, M. Carl Schurz ; Directeur-général des Postes, M. David M. Key ; Attorney-general, M. Charles Devens.

Les journaux français annoncent la mort d'un personnage qui a beaucoup occupé l'attention publique et excité la curiosité il y a quelques années : M. de Tonneins, mieux connu sous le nom d'*Orelie Ter, roi des Araucaniens*. L'historie de ce monarque d'aventure, qui avait débuté dans la vie comme avocat, dans une ville de province, en France, et que le caprice du sort et son esprit entreprenant avaient conduit en Patagonie, est bien connue. M. de Tonneins est mort misérablement dans un hôpital, à Bordeaux.

Il avait conçu et poursuivi le projet grandiose de créer une colonie française à l'extrémité sud du continent américain, et d'assurer à son pays la possession d'un territoire immense. Il a vainement cherché à faire partager ses convictions par ses compatriotes. Il n'a rencontré en France que froideur et moqueries, et il est mort à la peine.

Les élections, en vertu de la nouvelle constitution turque, ont eu lieu dans l'empire ottoman. Une dépêche annonce que les nouvelles Chambres s'ouvriront à Constantinople dans quelques jours.

ÇA ET LÀ

Les nègres ont acquis beaucoup de propriétés territoriales aux Etats-Unis depuis quelques années. Ainsi la population noire de la Georgie possède près de 500,000 acres de terres et des bâtiments dont la valeur est estimée à près de \$6,000,000.

La dette flottante de Philadelphie a augmenté, depuis 5 ans, de \$1,105,800 en moyenne par année.

Il a été reconnu que les tempêtes sur terre marchent à raison de 26 milles, et sur l'océan de 19 milles à l'heure. Un train express on un steamer de première classe peut certainement échapper ainsi à une tempête.

Depuis 1849 jusqu'en 1874, il s'est construit 270,000 maisons dans Londres, ce qui fait une moyenne de 10,813 par année ; une année, entre autres, il y en a eu 18,000 de construites.

L'année dernière, il y a eu 9,301 incendies aux Etats-Unis ; ce qui représente une perte de \$64,630,600 ; les assurances étaient de \$34,374,500. New-York seul y est pour \$14,090,000 de pertes par le feu. En Canada, les pertes se sont élevées à \$9,145,200, et les assurances étaient de \$3,837,600.

Au 24 décembre dernier, il y avait 44,700 pieds d'excavations de faites pour le tunnel du mont Saint-Gothard. L'ouvrage sera fini en 1880.

Les Etats de la Caroline du Nord et du Tennessee sont bien près de la banqueroute. Dans la Caroline du Nord, il y a un comité des citoyens qui sont porteurs de bons de l'Etat pour une somme de \$21,409,383. Ce comité demande à la législature qu'elle paie 50 pour cent de ces bons.

D'après un relevé fait dans l'empire allemand, en 1871, il y a eu 123,984 votes de donnés en faveur du socialisme, et en 1874, ce chiffre s'est élevé à 351,272.

Il y a 226,000 femmes au-dessus de 16 ans, d'employées dans les manufactures dans l'empire allemand. Sur ce nombre il y en a 24 pour cent de 16 à 18 ans ; 42 pour cent de 19 à 25 ans, et 21 pour cent au-dessus de 25 ans. Sur le tout, il y en a un quart de mariées.

Parmi les grands chemins de fer qui entrent dans Londres sont le *Metropolitan*, chemin de fer souterrain, qui fait un trajet de 13 milles dans la ville ; le *Metropolitan District*, souterrain, dont le parcours y est de 7 milles ; et le *North London* qui passe la plupart du temps sur les toits des maisons sur un parcours de 12 milles. Le coût du *Metropolitan* a été de \$3,000,000 par mille ; celui du *Metropolitan District*, de \$3,700,000 par mille ; celui du *Northern London*, de \$1,560,000 par mille. Total des milles, 32 ; coût total, \$83,620,000. Les dépenses du *Metropolitan* ont été de 39 pour cent sur les recettes en 1873 ; celles du *Metropolitan District*, de 25 pour cent ; celles du *North London*, de 51 pour cent. Le *Metropolitan District* paie plus de 2 pour cent sur son capital ; le *Metropolitan*, moins de 4 pour cent ; et le *North London*, à peine 4½ pour cent.

Le président Hayes se nomme Rutherford B., ses initiales sont R. B. Le *Sun* prétend qu'on doit l'appeler *Returning Board* Hayes. Le vice-président, W. A. Wheeler, devrait s'appeler *Willing Accomplice* Wheeler.

La législature du Maine vient de passer une loi qui met le cidre au nombre des boissons dont la vente est illégale, mais elle en permet la manufacture. Il faut bien que les membres gagnent leur salaire en faisant des lois.

Vingt-huit divorces ont été accordés au dernier terme de la cour à Augusta, Etat du Maine.

Il y a plus de 12,000 loges de francs-maçons dans le monde, et elles ont plusieurs millions d'adhérents.

Une femme a présenté, dernièrement, un livre de banque à la Banque d'Epargne, Springfield, Mass., qui n'avait pas été vu par les officiers de la banque depuis que le premier dépôt avait été fait il y a 32 ans. Le dépôt était de \$300 et l'intérêt seul se montait à \$1,619.

Un journal anglais fait remarquer que le carême, cette année, a commencé le jour de la saint Valentin et se terminera le 1er avril.

LE CARÊME

Ce n'est pas seulement au point de vue de la *santé morale* que le carême est avantageux. Tous les savants sont d'accord pour reconnaître qu'il est encore très-utile à la santé du corps. Un médecin français vient de publier, à ce sujet, un article dans un journal parisien, qui ne se pique pas de ferveur religieuse, un article dont voici quelques passages :

Les mortifications de notre carême n'ont rien d'excessif, telles surtout qu'elles sont prescrites aujourd'hui. Nous n'avons pas à les justifier, mais seulement à en déterminer l'influence sur la santé. Il ne peut être question ni de les modifier, ni de les abolir ; il s'agit simplement d'indiquer à ceux qui s'y soumettent la limite au-delà de laquelle elles peuvent être préjudiciables, et, sur ce point, l'Eglise donne sagement carte blanche aux médecins.

Les prescriptions diététiques du carême se résument en ces deux points ; répartition différente des repas, prédominance du régime végétal.

On sait avec quelle condescendance l'Eglise s'est relâchée insensiblement sur la rigueur du carême, dont la pratique remonte au moins au quatrième siècle et dont la durée n'était d'abord que de trente-six jours. Dans les premiers temps, le jeûne consistait à s'abstenir de viandes, d'œufs, de laitage, de vin et à ne faire qu'un seul repas après les vêpres ou vers le soir. Cet usage a duré jusqu'en 1200 ; mais avant l'an 800, on s'était déjà permis l'usage du vin, des œufs et du laitage. « Quelques intempérants, dit Bergier, prétendirent que la volaille n'était pas un mets défendu et voulurent en manger ; on reprima cet abus. »

Les inconvénients d'un tel régime résultent moins de la mauvaise qualité des aliments que de leur insuffisance et surtout du changement qu'il introduit brusquement dans les habitudes.

En admettant, ce qui n'est pas, que la nourriture animale soit absolument exclue, les preuves ne manquent pas pour établir la valeur alibite du régime végétal exclusif, si l'on distingue, avec M. Bouchardat, entre l'influence éminemment délétère et insuffisante d'une alimentation composée d'herbages ou de substances qui échappent plus ou moins à l'action digestive et à l'assimilation, et celle d'un régime végétal bien choisi, composé de graines, de fruits, de tissus verts convenablement variés. Les trappistes doivent, en partie, à cette condition de jouir d'une excellente santé, quoique leur régime soit bien autrement sévère. Cependant, il ne faudrait pas arguer de son innocuité pour appliquer sur une autre échelle la règle des trappistes, chez lesquels on constate d'ailleurs des incommodités qui en sont le résultat habituel, telles que les aigreurs d'estomac et le pyrosis.

On peut tenir meilleur compte de l'expérience d'un médecin, racontée dans la *Gazette médicale de Paris* de 1844. Ce médecin se soumit, dans un but physiologique, au régime du carême. Au bout de dix jours, son poids initial de 60 kilog. et demi n'avait pas changé. A la fin du carême, et après quelques oscillations, le poids était revenu à peu près au chiffre primitif, et ses forces ne s'étaient pas modifiées d'une manière appréciable. Malgré les vertus contraires du régime végétal, il souffrit seulement d'une constipation opiniâtre. Il n'est pas douteux qu'un régime animal exclusif eût plus sûrement produit le même résultat. Cette expérience ne signale pas la soif vive qui accompagne le régime maigre.

Comme *rafrâchissement*, ce régime serait profitable aux gens affligés de l'infirmité contraire, comme aussi aux pléthoriques et à ceux dont le sang est trop riche.

Le carême modifié avantageusement aussi ce « vice du sang » qui se signale par la turgescence de la face, les *boutons* et la sécheresse de la peau, les aphthes et les ulcérations des muqueuses ; et, en générale, il profiterait aux gens atteints de tumeurs lentes à se résorber ou d'accidents *spécifiques* dont la cure ne s'obtient pas par les moyens ordinaires.

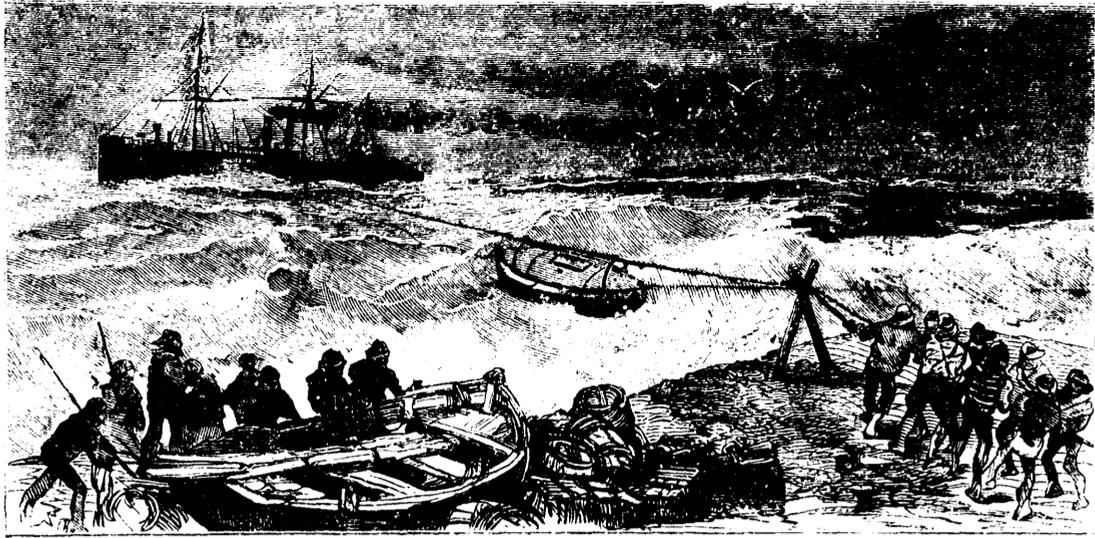
Mais à cause de l'insuffisance de ce régime, si l'on maintient la ration alimentaire dans ses limites ordinaires de poids et de volume, il convient d'augmenter la quantité de mets et de multiplier les plats du service, lorsque l'appétit ne répond pas à cette augmentation de la quantité des aliments.



LE PERSONNEL D'OPERATEURS TELEGRAPHIQUES A LA STATION DE TORBAY



LA STATION DE TORBAY



DEBARQUEMENT DES PASSAGERS DU STEAMER "L'AMÉRIQUE", ECHOUÉ A LONG BRANCH



LE BATEAU-SAUVETEUR QUI A SERVI AU DEBARQUEMENT DES PASSAGERS DE "L'AMÉRIQUE"



PARIS:—LES TUILERIES TELLES QU'ELLES ÉTAIENT

SUR UNE FLEUR

C'était un de ces soirs que l'âme idéalise. Le couchant était d'or. L'air était embaumé. La nature chantait, et la voix de la brise Disait des mots d'amour au bosquet parfumé.

Foulant les verts tapis qui couvrent les allées D'un parler coquet, plein de confuses voix, Elle et moi, sous le dais des mouvantés feuillées, Nous marchions et joyeux et rêveurs à la fois.

Tout-à-coup, à nos pieds une fleur panachée Attira nos regards par sa suave odeur. Alors, la folle enfant à mon bras attachée, Se pencha, la cueillit, la fixa sur mon cœur.

Pauvre fleur ! bien des jours, depuis cette soirée, Ont fui dans le passé, pour ne plus revenir ; Mais toi, qui fus donné par sa main adorée, Je t'ai toujours gardé, précieuse souvenir !

Et quand tu deviendrais, un jour, presque un atome, Je te conserverai, croyant encore voir Dans ta moindre parcelle un gracieux fantôme De ce temps envolé qui fut mon plus beau soir.

W. CHAPMAN.

Gilbertville, Beauce, 1877...

LE SORCIER

DE

MONT GRANIER

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉBOULEMENT DU MONT GRANIER

L'orgie était au comble : aucune lyre humaine Ne disait le chaos de cette autre géhenne. C'étaient des cris, des chants, de riches confondus.

ALFRED PUGET.

V

DANS LEQUEL IL EST FORT QUESTION DE CORDE.

Le seigneur de Mainvilliers était, nous l'avons vu jusqu'à présent, un homme habile ; malheureusement pour lui, il se laissait facilement enivrer par le succès. Sa trame avait été menée habilement : il conseillait Bonnard, le poussait au mal, récoltait le bénéfice des crimes commis à sa propre instigation, et lançait contre son complice une première accusation. Son but était de donner un coupable à la justice et de sauvegarder sa propre personne, en se retranchant derrière une hypocrite austérité. Accusateur, il ne pouvait devenir accusé, calculait-il.

Tandis qu'Aloys galopait sur la route de Chambéry, en devisant avec Robert de Maxilley, Baldoph réfléchissait dans la prison. Une seule pensée l'occupait : Mainvilliers lui avait parlé de son père.

Son père !... Que de fois il avait pensé à ce père qui l'abandonnait. Que de fois il s'était demandé où vivait son père et quel rang il occupait parmi les hommes.

Sa mère était une pauvre femme, une mendicante ; quand elle vint à Saint-André, et sous ses vêtements en haillons, aucune de ses amies d'autrefois n'eût reconnu en elle Madeleine-Josephite Sallières d'Arve, fille du plus haut baron de Maurienne, épouse de Jacques de Bonnard, seigneur de Plainpalais !

Son mari l'avait chassée, parce qu'elle était trop douce et trop bonne, trop charitable envers les pauvres, trop bienveillante pour ses vassaux....

Une nuit, la neige tombait en épais tourbillons, le vent soufflait avec rage, la neige ensevelissait la terre sous un linceul blanc, immense !... La porte du manoir s'ouvrit ; un homme parut, qui poussa dehors une femme et un enfant, en criant, d'une voix rauque : "Va-t'en ! Je veux d'autres châtelaines au logis !"

Madeline-Josephite Sallières d'Arve s'en alla, portant entre ses bras son fils Baldoph, comme autrefois Agar s'enfuit dans le désert avec son fils Ismaël. Personne n'était là pour la défendre contre cet époux indigne ; son père dormait dans la paix du Seigneur, sous la lourde pierre de sa tombe ; ses frères guerroyaient en Terre-Sainte. Elle ne voulut pas déshonorer ce nom de Bonnard, qui lui appartenait, et qui serait un jour l'unique patrimoine de son enfant. Elle partit : elle se cacha ; elle vécut du pain de l'aumône.

Les dernières paroles qu'elle proféra sur son lit d'agonie furent des paroles de pardon. Elle avait révélé son secret à dame Rose Aubenel, en lui confiant les actes écrits qui constataient l'identité de son fils, qu'elle voulait soustraire, en lui laissant ignorer sa naissance jusqu'à ce qu'il eût l'âge d'homme, aux entreprises criminelles de son misérable père.

Donc Baldoph, à demi-couché dans un grand fauteuil de bois sculpté, rêvait.

Il rêvait comme on rêve à seize ans.

"Que font-ils en ce moment, se disait-il, ces humbles amis qui sont toute une famille ?... Eulalie pleure, sans doute, la chère enfant !... Maître Pétremand dispute... Dame rose soupire... Gengoux travaille à me délivrer, le courageux compagnon qu'il est !..."

"Les reverrai-je ? Qui sait ? Si l'on me tuait !... Si la torture m'est réservée !... Oh ! fuir, fuir cette prison !... Mais comment fuir ? poursuivre-il d'une voix acablée. Où aller ensuite, et que faire ? Quelles preuves possédé-je contre ce renégat, contre ce Bonnard ? Les accuser sans preuve, moi, un pauvre enfant chétif ! ces hauts barons, piliers de l'Etat !..."

Il se leva, et bondit à travers la chambre, comme un lion en cage ; puis tout à coup, se laissant tomber à genoux, désespéré, il s'écria avec un admirable élan d'enthousiasme :

"O Vierge Noire de Myans ! Mère de Dieu ! Reine des Anges, c'est à vous que je m'adresse dans mon désespoir. Calmez mes angoisses ! Consolez ce pauvre enfant qui souffre, et qui vous aime, et donnez-lui la force de supporter avec résignation la captivité !..."

Il s'interrompit un instant pour essuyer ses yeux pleins de larmes, et continua :

"A vous, Notre-Dame de Bon-Secours, je fais vou d'aller, pieds nus et un cierge à la main, depuis le pont de l'Isère jusqu'à votre chapelle de Myans, si je puis échapper au sort qui m'attend, et m'enfuir de cette maison où l'on me retient au mépris de toute justice."

Il se leva alors, calme, confiant, et se mit à examiner avec attention la pièce dans laquelle on l'avait enfermé.

C'était un étroit cabinet carré, éclairé par une seule fenêtre : l'unique porte en bois de chêne était renforcée par des serrures ouvragées ; pour tous meubles, il n'y avait qu'un bahut large et bas, et un fauteuil en bois massif.

Un trophée d'armes, épées à deux mains, poignards, hallebardes, ornait l'une des parois.

Ce cabinet était situé dans une tourelle en encorbellement suspendue au-dessus d'un précipice. De la fenêtre, Baldoph pouvait voir, au-dessous de lui, Saint-André, le village de Favraz, les quatre grandes tours du château de Chignin.

Il brisa les carreaux de la fenêtre et les mailles de plomb qui les enclouaient, et put se pencher au dehors.

"Impossible, dit-il. Il y a cinq fois la hauteur d'un homme entre la tour et le rocher. Le rebord n'a pas deux pieds de largeur. En sautant, je me briserais sur les roches !..."

Il poussa un cri de désespoir et resta anéanti. Une heure se passa ainsi.

Baldoph restait accroupi dans un coin, les mains enfouées dans les cheveux, les yeux hagards, le visage contracté.

"Et la nuit qui va venir ! murmura-t-il. Seul ici, dans ce lieu maudit... hanté par des fantômes !..."

Un rayon de soleil, de sa lumière empourprée par les vitraux, caressa la panoplie et fit étinceler les lames brillantes des épées.

"J'ai trouvé !" s'écria-t-il d'une voix triomphante. Il traîna à grand-peine le fauteuil sous le trophée et put décrocher un poignard ; s'approchant ensuite du bahut, il introduisit, entre les deux panneaux, la lame courte et aiguë ; les panneaux volèrent en éclats.

Le bahut contenait des flacons aux formes bizarres : une coupe d'or, une aumônière de velours pleine de ducats et cinq ou six parchemins liés par un cordon scellé.

"Bon ! murmura Baldoph, ces papiers doivent être précieux, puisqu'on les cache. Prenons-les !..."

Il les serra sous son jupon de gros drap. "Quant aux ducats, je les laisse, dit-il, c'est de l'argent volé !..."

Il continua à chercher et poussa un cri de joie. Sous une pièce d'étoffe, il venait de découvrir une corde formée de cordons de soie tressés ensemble, et qui pouvait avoir trente pieds de longueur ; de distance en distance, de gros nœuds, couverts de plaque d'acier pour la rendre plus solide et empêcher qu'elle ne s'usât, en frottant contre la muraille, en faisant une corde d'échelle. Un énorme crochet d'acier la terminait à l'un des bouts.

Cette corde, évidemment, servait aux expéditions de Mainvilliers. Baldoph fixa le crochet sur le rebord de la fenêtre et laissa pendre la corde en dehors. Elle était trop courte d'une vingtaine de pieds.

Le soleil avait déjà disparu derrière les Alpes, le crépuscule avait succédé au jour et la nuit au crépuscule. La lune, cachée par des nuages, en laissait filtrer aucune lueur, et, sur toute la vallée de l'Isère s'étendait un épais brouillard.

Baldoph pleurait silencieusement en pensant à son espoir trompé, au sort qu'il devait subir. Dans l'obscurité, les objets qui l'entouraient prenaient une teinte fantastique ; des éclairs d'une lumière blanchâtre, le rayon d'une étoile, filtrant à travers les nuages, jetaient des étincelles brillantes sur les dorures du cuir de Cordoue, les rondes bosses argentées du bouchier, la lame flamboyante des épées, dont l'une gisait à terre et dont l'autre se plaquait contre la muraille.

Tout-à-coup, les nuages s'écartèrent et la lune apparut dans le ciel, inondant de sa pâle clarté et la terre et l'espace.

Baldoph ouvrit la fenêtre ; le vent frais du soir le ramena un peu ; son regard s'égarait sur la campagne ; au loin, la cloche de la paroisse sonnait l'Angelus du soir et troublait seule, de ses sons mélodieux, le grand et sublime silence qui enveloppe toute la nature, après que la nuit a déployé ses voiles.

"Mais, qu'est-ce donc ? dit tout haut Baldoph, au moment où les cloches lançaient dans les airs leur dernière note."

"Au nom de Dieu, silence !" répondit une voix basse et voilée.

Il se passait, en effet, quelque chose d'étrange.

Entre l'horizon et Baldoph, s'interposait une masse noire suspendue devant la fenêtre entre le ciel et la terre. Cette masse informe semblait n'avoir aucun point d'appui.

Un indéfinissable sentiment de crainte s'empara du jeune apprenti de maître Pétremand le Bêcheur. Cependant il dompta ce premier mouvement.

La même voix mystérieuse se fit entendre de nouveau.

"Approchez un peu votre fauteuil, mon garçon, disait-elle, que je puisse descendre."

"Quoi ! c'est vous, révérend père Valérius, s'écria Baldoph, au comble de l'étonnement."

Il courut chercher le fauteuil et le traîna devant la fenêtre. Le père Valérius sauta, en deux bonds, dans la chambre.

C'était un moine de quarante ans à peine, maigre, petit, mais robuste, à l'œil étincelant, aux manières pleines de vivacité. Il exerçait, au monastère, la charge de sacristain.

Baldoph lui sauta au cou ; il le connaissait bien : dom Valérius était le seul médecin qu'il eût à cinq lieues à la ronde, et toute la contrée, sur laquelle il répandait ses bienfaits, le bénissait.

"Mon garçon, fit-il de sa voix brève et rude, nous n'avons pas de temps à perdre en explications inutiles. Dom Rieher m'a dit que tu étais prisonnier dans cette chambre. Je suis monté à l'étage supérieur et je suis descendu, comme tu vois."

Il déroula une corde qui entourait sa taille, et la fixa solidement autour du fauteuil, qu'il plaça en travers de la fenêtre.

"Tiens ! continua-t-il, j'ai pris la précaution d'emporter celle-ci ; elle a trente brasses de longueur et l'autre bout traîne déjà sur les roches. Tu vas descendre par la fenêtre, et, quand tu seras hors de la cage, je reprendrai mon chemin aérien."

Baldoph n'en pouvait croire ses oreilles.

"Ah ! ah ! ah ! petit, s'écria le vaillant religieux, il paraît qu'on ne t'a point rogné les ailes. Si tu n'es pas déjà parti, ce n'est point de ta faute, assurément, car je vois que tu as fait tous tes efforts !..."

"Mon père, répondit le jeune homme, j'ai, en effet, essayé de partir. En forçant ce bahut, j'ai trouvé une bourse qui y est encore et les papiers que voici !..."

Il tendit au moine les papiers qu'il avait cachés sous son pourpoint.

La lune répandait une lumière assez vive dans l'intérieur de la tourelle. Dom Valérius jeta les yeux sur les parchemins.

Un soupir s'échappa de sa poitrine, et deux larmes coulèrent de ses yeux sur sa barbe grise.

"Il faut partir tout de suite, mon ami, s'écria-t-il. Cours à Saint-André, demande au noble syndic son meilleur cheval, et pars au galop pour Grenoble. Tu te rendras sur-le-champ au palais épiscopal, et tu remettras ces papiers au doyen de Savoie. Ta fortune est là. As-tu la bourse ?"

"Non, dom Valérius, je l'ai laissée : c'est du bien volé !"

"Prends-la, mon enfant, je t'y autorise : l'argent qu'elle contient appartient à la maison. J'en avertirai le père procureur."

Baldoph glissa la bourse dans la poche de son haut-de-chausses et remit les papiers sous son pourpoint.

Puis, il embrassa avec effusion son sauveur, lui demanda humblement sa bénédiction, fit le signe de la croix, monta sur l'appui de la fenêtre, saisit la corde à deux mains et se mit à descendre lentement.

Dom Valérius le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il eût touché terre.

Le moine, alors, ramena à lui la corde dont s'était servi l'apprenti, l'enroula de nouveau autour de son corps, referma le bahut encore entr'ouvert, et reprit enfin le chemin de l'étage supérieur, après avoir déposé sur le fauteuil un feuillet de parchemin portant ces mots écrits en gros caractères :

Il ne faut mie laisser des ailes aux oiseaux.

Nous ne suivrons point Baldoph dans sa fuite, et nous apprendrons plus tard ce qu'il advint de ce brave et généreux enfant.

Pendant que ces événements se passaient au monastère, une scène d'un autre genre se déroulait près du sanctuaire de Notre-Dame de Myans.

Cette chapelle n'était alors qu'un modeste oratoire, clos par un simple grillage en bois ; la voûte reposait sur quatre piliers ronds à chapiteaux naïvement sculptés. Une nappe d'étoffe rouge couvrait la table de l'autel, orné de deux lampes de cuivre, de flambeaux en fer ciselé, de vases de grès remplis de fleurs d'automne et formant, à la Vierge éthiopienne, un tabernacle parfumé.

Des arbres touffus entouraient la chapelle d'une ceinture verdoyante ; des buissons se massaient aux deux côtés, et la couvraient, au printemps, de leurs lianes entrelacées de lisereous.

Une heure environ avant le coucher du soleil, une jeune fille vêtue de blanc, et n'ayant d'autre coiffure que ses cheveux blonds nattés autour de son front, était assise sur les marches du porche de la chapelle, en-deçà du grillage. Ses mains délicates tressaient des guirlandes et des couronnes. A ses pieds, une moisson de scabieuses et de pâquerettes jonchait le gazon flétri ; des rameaux de buis harmoniaient leur vert foncé avec les nuances éclatantes des fleurettes, et les baies du rosier mariaient leurs teintes écarlates avec le lilas pâle et terni des fleurs de veuve.

La jeune fille chantait d'une voix mélodieuse :

O Vierge éthiopienne, Roïne des anges et des cieulx, Nos joies et nos peines sont tiennes, Regarde-nous de tes doux yeulx.

Sur la route, un homme s'avancait le poing sur la hanche, la main gauche sur le pommeau de son épée qui relevait derrière lui les pans de son manteau de velours.

Il s'approcha de la jeune fille qui, toute rougissante, se leva et laissa tomber sa guirlande.

"La Vierge doit aimer à vous entendre, demoiselle, lui dit-il avec courtoisie et en lui adressant un gracieux sourire, car votre voix est comparable à celle des trouvères de la cour céleste !"

"Je suis point demoiselle, magnifique seigneur, répondit l'enfant confuse, et je n'aurais eu garde de chanter si j'avais pensé que l'on pouvait m'entendre."

L'inconnu reprit, avec un léger accent de raillerie :

"L'honneur, moi aussi, Madame la Vierge Marie, et je vous prie, belle enfant, de m'excuser une grâce."

"Parlez, monseigneur !"

"Je serais heureux de travailler à vos côtés."

"Je ne saurais vous en empêcher, dit l'imprudent enfant. J'aime, moi, la Mère de Dieu, et je lui consacre tous mes loisirs. Pendant l'été, je lui tresse les plus belles couronnes avec les fleurs de mon jardin. Mais voici que l'automne est venu : les premiers froids ont glacé la terre et ces fleurs des champs inclinaient tristement la tête quand je les ai cueillies. Elles sont belles, comme toutes les œuvres de Dieu ; mais elles n'ont point le parfum des roses ni les brillantes couleurs des oeillets."

"Et quand l'hiver sera venu ?"

"Je ferai des guirlandes de feuilles de chêne et j'y mêlerai des branches du vert sapin, afin d'égayer un peu ce sanctuaire."

Eulalie se rassit, et, seulement alors, elle osa lever les yeux sur l'étranger.

Celui-ci s'était dépouillé de son manteau et il apparaissait vêtu d'un costume riche et sévère, ayant au cou une splendide chaîne d'or. Il en détacha les anneaux et la jeta à travers la grille, aux pieds de la Madone. Puis, tirant son poignard, il s'en servit pour découper le galon d'or qui entourait sa cape de velours bleu.

"Ceci, dit-il en s'essayant à côté de la jeune fille, me servira à lier mes fleurs."

Elle leva un regard étonné :

"Vous êtes donc bien riche, murmura-t-elle, que vous faites à Notre-Dame de tels présents ? Seriez-vous le sire de Montmayeur ?"

"Non, je me nomme !..."

Il hésita :

"Je me nomme Jacobus de la Corbière. Et vous ? dit-il."

"Eulalie du Rocher."

"Eh bien ! Eulalie, si vous le voulez, je vous rendrai bien heureuse."

"Ah ! et pourquoi ?"

"Parce que votre pitié me touche et me rend heureux moi-même. L'hiver va venir. Que diriez-vous si je vous donnais pour orner votre chapelle des étoffes précieuses, des vases peints d'Italie, des fleurs faites avec la soie, le velours et l'or ?"

"Je dirais, répondit Eulalie, que vous êtes un pieux seigneur et je prierais pour vous la sainte Reine des âges."

"Je vous donnerai, continua-t-il en cachant un méchant sourire, des rubans et des galons d'or, des parfums précieux et des couronnes de perles."

"Mais où prenez-vous toutes ces richesses ? s'écria Eulalie émerveillée."

"J'arrive de Terre-Sainte et j'ai recueilli cela dans mes voyages."

La conversation dura quelques instants encore.

Quand le soleil commença à disparaître derrière les montagnes, Eulalie se leva, disposa avec art les guirlandes et les couronnes autour du sanctuaire.

"Quoi ! déjà vous partez ? dit Jacobus."

"Oui, la nuit vient et ma mère serait inquiète."

"Où demeurez-vous ?"

"En suivant ce sentier, seigneur, l'on arrive à la ferme de mon père."

"Eh bien ! mon enfant, dans trois jours, le 25 du mois courant, venez à l'hôtellerie de la Terre-Sainte, au village de Favraz. Vous demanderez le chevalier de la Corbière, et je vous donnerai tout ce que je vous ai promis."

"J'irai avec ma mère."

"Certes, reprit le chevalier. Une jeune fille ne doit point sortir seule. Adieu ! Eulalie, ne m'oubliez point dans votre prière du soir."

Eulalie la salua et disparut dans le sentier qui menait à la ferme.

L'étranger la suivit des yeux un instant. Puis il s'enveloppa de son manteau et prit le chemin de la ville.

(A continuer.)

—Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAUNAY, 223, rue McGill, Montréal.

LE PRÊTRE MARIÉ

NOTE EDIT. — Que nos lecteurs et lectrices ne s'effarouchent point du titre de cet article, emprunté au *Chinois* de Paris; il fera voir où ventent en venir de jolies idées radicales en France. Dans ce pays, on pourra en faire l'application où bon semblera. Nous en recommandons la lecture attentive et sérieuse.

Mariage des prêtres est un vieux rêve révolutionnaire que plus d'un catholique du groupe libéral caresse dans le secret, j'allais dire dans l'ingénuité de sa pensée. Il leur semble tout naturel, à ces chrétiens de Capoue qui canoniseraient Epicure, que le prêtre, homme de chair et de sang, puisse prendre femme et procréer des enfants. Eh! pourquoi pas? Les pontifes hébreux, selon l'ordre antique de Melchisédech, se marient bien; le clergé de la primitive Eglise était un clergé marié; les prêtres catholiques du rite d'Orient se marient encore et vivent en patriarches. Dans les temples protestants, la légitime épouse du pasteur conduit sa famille au sermon de son seigneur et maître, et le sermon n'en est pas moins goûté parce que son petit dernier crie de temps à autre: *Papa! Papa!* en battant des mains. Toutes les religions passées et présentes ont permis et permettent à leurs ministres d'échanger la bague avec la fille d'Eve de leur choix. Seule, l'Eglise de Rome, revenant sur ses traditions originelles, n'admet que des célibataires sur les marches de l'autel. Elle chasse de son sein, elle enterme sous ses anathèmes le lévite qui a trahi son célibat professionnel. Mort pour elle, quand il meurt à la vie terrestre, il n'a point de prière, point d'eau bénite à en attendre. Elle l'immobilise dans son impiété en éternisant sa réprobation. Beaucoup, vaincus par la concupiscence, mais brûlés de la terreur des saints réglemens, hésitent à rompre leur ban sacré et se décident à l'hyprocrisie. Ils jettent le scandale dans les foyers amis, laissent le scandale derrière eux pour prix de l'hostilité. Le célibat ecclésiastique est une source d'immoralité.... Mariez donc, mariez les prêtres....

Ce sont là, en abrégé, les raisonnements de ces libéraux, non ceux des révolutionnaires. Eux sont moins naïfs, certes, leur but est d'introduire la femme dans l'Eglise, comme un lent mais impitoyable engin de dissolution. Ils savent que le sanctuaire sera bientôt désert, quand ils auront construit un alcôve de l'autre côté de l'autel. Le prêtre y perdra sa gravité, son isolement, sa grandeur imposante: il portera sur le visage les traces de la bagatelle, alors même que dans ses mains il élèvera l'hostie sans tache. La religion se fendra à la chaleur de son lit. Ce sera là le triomphe incontesté de la libre-pensée radicale.

Remettre le plus souvent possible une si redoutable question à l'ordre du jour, on ne peut méconnaître que ce ne soit là la plus habile des tactiques. Nos adversaires n'y manquent guère. Récemment, à propos de scandales de sacristie, ils entonnaient cette antienne à pleine voix dans leurs journaux. Et voici que M. Benjamin Raspail la tourne en projet de loi, et demande à la Chambre que désormais il n'y ait aucune différence entre le mariage d'un prêtre et celui d'un autre citoyen.

Ne croyez pas, s'il vous plaît, que j'aie verser des larmes ou éclater en imprécations contre ce projet. Non, vraiment, je ne suis pas si simple. S'il ne tenait qu'à moi, il serait même pris en considération dès ce soir et voté dès demain, à la première heure, à l'unanimité. Elle n'est pas si meurtrière qu'elle en a l'air, cette bruyante machine de guerre. Si M. Raspail aspire à créer une catégorie de prêtres mariés, comme cela est vraisemblable, il est loin de son objet. Il mariera des défroqués et n'avancera rien les affaires de son parti.

Car, enfin, qui est-ce qui fait le prêtre? L'Eglise seule. Elle lui impose telles conditions qu'elle croit justes. Le jour où il s'y dérobera, il n'est plus qu'un apostat. La société civile, l'assimilant à n'importe quel notaire, lui ouvre les portes du mariage. Qu'il en franchisse le seuil, l'Eglise, sur ses pas, ferme les siennes. Ce n'est plus

un prêtre, c'est un homme. M. Raspail ne s'est peut-être pas douté de la distinction.

Mais la question théologique étant de la sorte vidée, nous nous trouvons en présence d'un problème civil du plus vif intérêt. Quelle doit être la situation faite à l'oint du Seigneur qui a souci de se constituer une famille? Un Père Hyacinthe, lorsqu'il veut remplacer son froque et sa capuche brune par le bonnet de coton conjugal, doit-il être repoussé par le maire? Sa femme sera-t-elle condamnée à n'être que sa concubine? Ses enfants seront-ils des bâtards?

Le Code, jusqu'à présent, était muet sur un cas semblable. Le législateur n'avait pas cru devoir s'occuper de ce qui, en réalité, ne le regardait pas. Les vœux sacrés ne sont point contractés envers l'Etat; l'Etat n'en a que faire. En face de lui, clercs, diacones, moines, sont des citoyens. Il ne prend pas note des ordinations; il ne connaît pas les obligations des professions religieuses. Pourvu que l'ordre ne soit point troublé ou menacé, il se tient satisfait. La loi n'a point de foi: elle laisse à tous liberté de croire et de prier, et de ne point croire et de ne point prier. D'où lui traiterait le droit de déclarer nul le *vœu* sacramental prononcé par un ancien curé? Est-ce que le gendarme, posté en surveillance dans la rue, a mission de veiller à autre chose qu'au bon ordre?

Seulement, il est advenu, à plusieurs reprises, que l'ancien curé, se présentant une femme au bras à la mairie, a effarouché l'officier de l'état civil. Les vieilles notions de la religion d'Etat lui embrouillaient son devoir. Pouvait-il réellement prononcer et enregistrer cette union, scandaleuse à ses yeux? Un maire n'est jamais forcé d'unir deux fiancés lorsqu'il se fait un doute dans son esprit. Il faut alors qu'un jugement de tribunal intervienne pour déclarer l'aptitude de deux prétendus à s'accoupler par de justes noces. Mais, sur ce point très-délicat, la jurisprudence n'est pas fixée. On a vu des tribunaux autoriser de tels mariages et d'autres les interdire. Une femme de lettres, assez connue sous un pseudonyme masculin, a fait dissoudre son premier mariage pour cette unique raison que son mari était engagé dans les ordres. Depuis lors, elle a épousé un personnage politique, à qui un procès récent a fait une certaine notoriété, et qui ne sera pas le dernier, sans doute, quand l'heure en sonnera, à voter pour le divorce et pour le mariage des prêtres. Tout se tient.

C'est donc pour éviter dorénavant ces fluctuations déplorables, pour mettre définitivement les faits en bon accord avec les principes reçus, que tout le monde fera sagement de se ranger à l'avis de M. Benjamin Raspail, auteur du projet de loi dont nous parlons. La solution qu'il poursuit est, après tout, contenue implicitement dans le Code: elle est le corollaire essentiel de sa tolérance athée. La conscience est libre en France. On est libre de renier son père, ses idées, ses amis, son parti. On l'est d'apostasier ses plus intimes croyances. Pourquoi ne le serait-on pas de se marier comme on veut? Si un prêtre veut une femme, qu'il la prenne, qu'il la fasse sienne: la société n'a rien à lui dire.

Les catholiques gémiront toutes les fois qu'il se produira dans leurs rangs des défections si honteuses, et ils auront raison de gémir; mais le catholicisme n'en sera pas atteint. Ce n'est pas derrière l'autel qu'on aura ouvert l'alcôve, et la religion n'entrera pas dans le lit du prêtre renégat. L'Eglise se garde dans les plis de sa bure austère. Elle n'a rien à craindre de ceux qui la trahissent. Sa force est dans la lutte intérieure qu'elle impose à ses enfants. La chair crie, l'esprit la dompte. La vie du pasteur chrétien est ce bon combat par qui la paix descend dans les âmes de ses ouailles et dont la palme est pour lui là-haut.

Les renégats auront une famille légale, une maison, un état civil et des honneurs parmi les hommes. En quoi ces choses nous touchent-elles? Justice et liberté leur est due. Ils sont des sépul-

crés blanchis pleins d'une pourriture immonde. Leur dehors rit et brille; ils paraissent joyeux; ils marchent d'un pas lesté: on ne voit pas sur leur face les vers de leur cœur. Rien ne peut les empêcher d'être ce qu'ils sont. Le droit humain est pour eux. Le droit divin n'a son tour que plus tard, et le droit divin est contre eux. Qu'importe, sous ce soleil de misère, une pourriture de plus ou de moins? Soyons tolérants à leur orgueil, supérieurs à leur erreur. Faisons plus: empêchons-les d'infester la société de petits bâtards. Tirons pour elle, de leur crime, le seul avantage qu'on en puisse tirer.

Allez, soyez tranquilles, autant qu'ils soient favorisés, ces misérables, leur infamie les enveloppera. On aura beau faire, beau dire, beau protester, cette épithète de *prêtre marié* flétrira partout l'homme qui l'aura encourue. En aucun lieu du monde et en aucun temps, l'apostasie ne passera pour vertu. Quiconque la défendra mentira à sa pensée, s'il n'est un monstre lui-même. Comme dans ce magnifique livre que M. Barbey d'Aureville a écrit sous le titre de cet article, une indicible horreur populaire environnera à jamais le prêtre marié. Il sera châtié en sa femme, en sa fille, en sa vie. Et son suprême châtiement, ce sera d'être ridicule encore à ses propres regards.

Il est possible que le célibat ecclésiastique émane des réglemens; je ne crois pas qu'il soit de dogme. Il est mieux; il est de nécessité, et il durera autant que le catholicisme, joug léger aux bons et que les mauvais secoueront à leur guise. M. Raspail peut donc continuer sa campagne. Il ne pervertira personne: il ne fera que racoler les pervers. Qu'aurions-nous à nous plaindre?

MODES PARISIENNES

Le correspondant spécial du *Herald* de New-York à Paris, télégraphie les nouvelles suivantes en date du 24 février:

«Le jaune est maintenant à la mode dans toutes sortes de nuances splendides, y compris l'orange et cette teinte de soufre appelée Lucifer. J'ai le regret de dire que les dames préfèrent cette dernière couleur.

«Les manteaux du matin se portent longs et étroits et demi-amples. L'étoffe est de la *vacuum* bleue avec bordure blanche. Un manteau fashionable de promenade appelé «le Breton», en serge bleu marine, avec un énorme plastron et s'ouvrant de côté en bas, est bordé au cou et aux manches. Un curieux trait de cet article est une large raie de broderie descendant au dos et se terminant au-dessous du centre de la jupe en un pouf d'assez petite dimension. Les dames maintenant sont toutes à une raie.

«Un manteau du soir, le «Murillo», est fait de cachemire de l'Inde bleu pâle, garni de plumes blanches et frange chenille blanche.

«Pour les costumes des premiers jours du printemps, la nouvelle garniture est une frange drap et tresse brodée en tête de filoseule. Une autre garniture nouvelle consiste en rangées parallèles de ruban de soie de différentes nuances. Dans les autres franges fashionables on emploie volontiers des grains avec plumes d'imitation des nuances du prisme.

«La nouvelle manche pour robes, «la religieuse», est très-large au poignet et n'a qu'une couture. Dans les salons où chaque événement, quelque sérieux qu'il soit, est un objet de plaisanterie, les nœuds d'amour et les guirlandes d'épaules sont appelés Nicolini.

«Le premier chapeau du printemps, baptisé «La Mojolaine», est un parfait éteignoir. Les dames ne se soucient pas de cacher leurs lumières sous ce boisseau.

«La dernière addition à la châtelaine est un diapason. Les messieurs peuvent maintenant s'assurer si leurs belles sont en ton.

FAITS DIVERS

—Le *Sacrier*, de la Louisiane, évalue la récolte totale du sucre en Louisiane à environ 165,000 boucauts, soit 20,000 boucauts plus que l'année dernière.

—Un chasseur du Vermont (E.-U.) a trouvé ces jours derniers, dans une forêt, une patte d'ours prise dans un piège et rongée à l'extrémité. L'animal avait eu le courage de se meurtrir ainsi pour se délivrer. Les traces de sang marquaient son passage sur un parcours de plusieurs arpents.

—On lit dans le *Franco-Canadien*: «M. Zéphirin Blanchard, de la paroisse de Saint-Hyacinthe, a fait le premier sucre de la saison, la semaine dernière, à son érablière de Saint-Dominique. Il en a offert en vente sur le marché de Saint-Hyacinthe.»

—D'après un relevé publié par les Jésuites eux-mêmes, ces bons pères sont au nombre de 9,546; la France en possède 3,000; l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Hollande en ont 2,525; l'Italie, 1,466; l'Angleterre, 1,165; l'Espagne, 1,382; l'Amérique du Nord, 727; l'Amérique du Sud, 384.

—Jeudi dernier, la goëlette *Friedrich* est arrivée de Bronte avec un chargement de pierres, au quai de la Reine, à Toronto. C'est le premier arrivage de la saison. Le capitaine a reçu un chapeau neuf du maître du havre. La baie de Toronto est en partie libre de glace.

À Belleville, Ontario, la baie se dégarnit rapidement de glace.

—Le chiffre exact des demandes d'admission à l'Exposition universelle de 1878 actuellement enregistrées au commissariat général, en France, est de 21,500, non compris divers départements, tels que le Nord, la Gironde et le Rhône, dont le travail n'a pas encore été transmis à Paris et dont on peut évaluer le contingent à environ 1,800 ou 2,000 demandes, soit, en nombre rond, un total de 23,500 demandes pour la France seule.

—Un boucher de Toronto a été arrêté pour avoir vendu de la viande de cheval. Les morceaux furent examinés par un chirurgien vétérinaire, qui exprima la croyance que c'était de la viande de cheval. Le plus remarquable de l'affaire, c'est que la vente fut faite à un autre boucher.

RÉCOMPENSE MÉRITÉE.—Un plongeur de Queensland parvint, l'année dernière, à retrouver une boîte contenant 45,000 dollars en or, perdus dans un naufrage. La cour coloniale de l'amirauté lui accorda 15,000 dollars de récompense, en reconnaissance des dangers qu'il avait courus en repêchant cette boîte, malgré les requins qui fourmillaient en cet endroit, attirés par les corps des naufragés. Mais les propriétaires de la somme, trouvant que la récompense était trop forte, en appelèrent à un comité de justice, qui confirma la première sentence, et l'heureux plongeur reçut son argent.

—Les gens qui habitent les moulins des Grès sur le Saint-Maurice, prétendent avoir un astrologue beaucoup plus connaissant que M. Venner: c'est un vieil ours que les MM. Baptist possèdent depuis de longues années et qui à tous jours été l'hôte des habitants du poste.

Quand vient l'automne, cet ours se blottit dans un tonneau qui est à sa disposition et il n'en sort que lorsque le printemps est arrivé; son instinct ne l'a jamais trompé. Cette année, il a laissé sa retraite il y a quelques jours et il a été impossible de la lui faire reprendre.

Les gens du poste en concluent que c'est définitivement le printemps et que l'on a tort de vouloir faire revenir l'hiver.—*J. des T. R.*

DÉCAPITÉ SUR LES RAILS.—Vers dix heures, le 5 mars, des employés du Grand-Tronc ont trouvé près de la voie, dans les environs des Soixante, une station à quelques milles de St. Hyacinthe, le cadavre d'un homme qui avait été complètement décapité par un train. L'accident a dû avoir lieu pendant la nuit, car le cadavre était gelé lorsqu'on l'a découvert.

Une enquête a eu lieu. D'après certains papiers trouvés sur la personne du mort, on a constaté qu'il s'appelait N. Naze.

Le défunt était âgé d'environ 55 ans et avait un billet de seconde classe pour un passage entre Liverpool et Portland.

Le verdict du jury ne blâme aucunement les employés du Grand-Tronc.

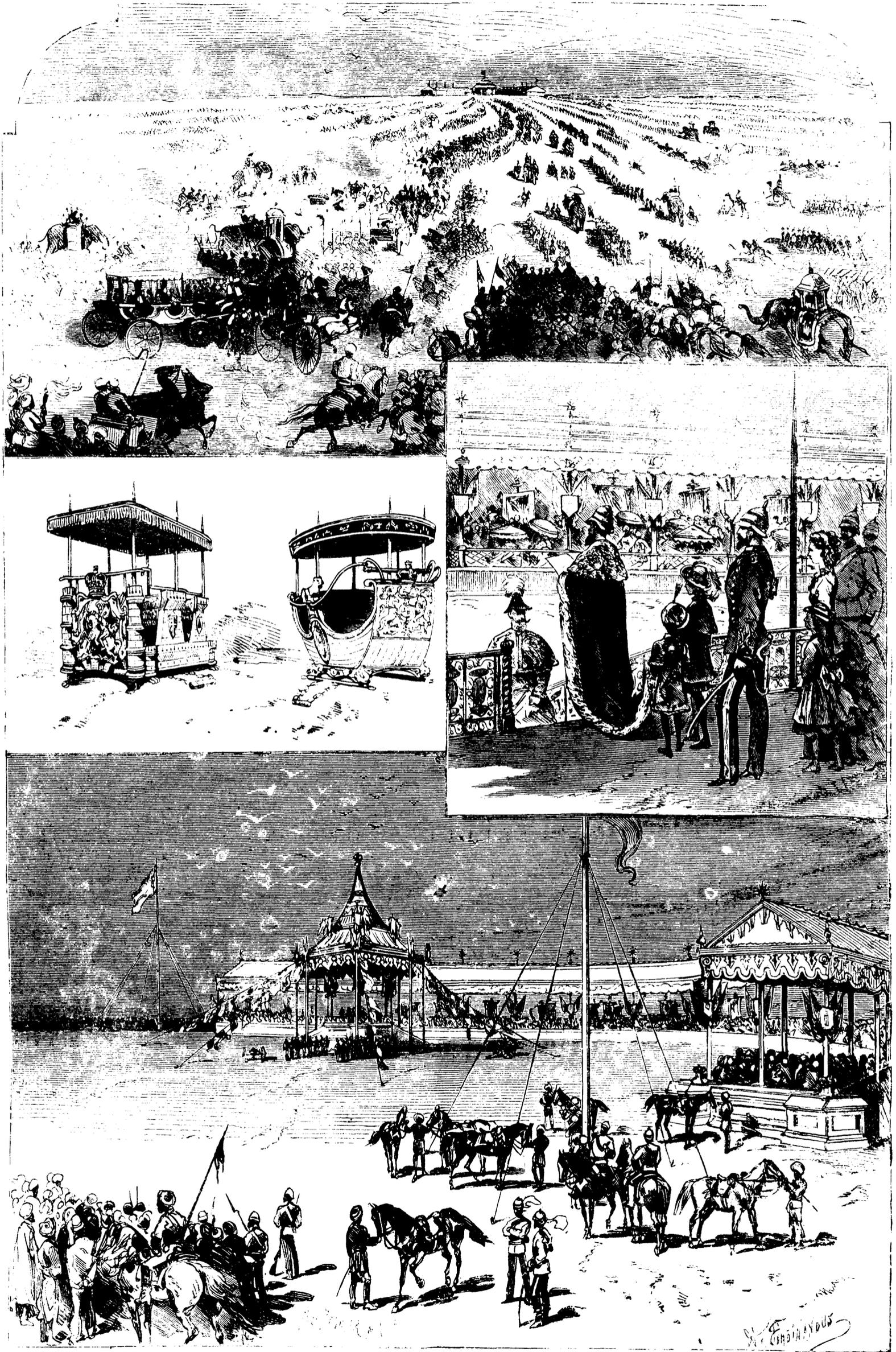
HORRIBLE TRAGÉDIE.—Le 23 février dernier, une femme protestante du nom de Young, pensant que Dieu exigeait d'elle le sacrifice de la vie de ses deux jeunes enfants, les assomma à coups de haches, à l'hôtel des Sources Calédoniennes, Newark, Vt., dans les circonstances suivantes:

M. Hiram Young, époux de l'infortunée, demeurant à Barford, partit il y a quelques jours pour aller travailler chez un nommé Ladd, oncle de sa malheureuse épouse, à l'hôtel de Newark. Il laissa sa femme avec sa petite fille chez un parent, près d'Island-Pond, et se rendit à Newark, emmenant son petit garçon avec lui.

Quelle temps avant leur séparation, Young reprochait souvent à son épouse les idées excentriques de la secte qu'elle suivait et dont son propre père était un des prédicateurs, et des troubles de famille en furent la conséquence. Mais les choses en restèrent là jusqu'au 23 ult. Ce jour-là, Mme Young laissa le lieu de sa retraite avec sa petite fille âgée de 2 ans, dans le but d'aller rejoindre son mari à Newark. A son arrivée, M. Young la reçut avec joie, et toutes les anciennes difficultés semblaient disparues. Quelques instants après, les deux enfants sortirent et allèrent s'amuser dans une remise attenante à l'hôtel. M. dame Young ne tarda pas à les suivre. En arrivant près d'eux, elle prit une hache, et, d'un premier coup, elle écrasa la cervelle de son petit garçon pendant qu'il se baissait pour ramasser un morceau de bois. Quoiqu'elle lui eût enlevé la vie, elle frappa de nouveau. Elle eut ensuite le temps de frapper sa petite fille avant qu'un homme, qui s'aperçut de ce qu'elle faisait, put l'arrêter à temps pour l'empêcher de tuer son second enfant, qui a pu survivre encore quelques jours.

Lorsqu'on interrogea la mère sur les raisons qui l'avaient poussée à commettre cet acte infâme, elle répondit qu'elle en avait reçu ordre de Dieu directement.

Elle a été arrêtée immédiatement et mise sous bonne garde.



LE "DURBAR" IMPERIAL À DELHI

La route conduisant au pavillon--Le "Howdah" du Duc de Buckingham, Gouverneur de Madras--Lord Lytton, Vice-Roi des Indes, lisant un message télégraphique de la Reine--
Vue d'ensemble de la cérémonie

LA LOI DE FAILLITE

Au moment où l'on discute, à Ottawa, la question de loi de faillite, il n'est pas hors de propos de donner la statistique des banqueroutes en ce pays et aux Etats-Unis. Voici un tableau qui contient l'état des faillites chez nos voisins et dans notre pays, pour la dernière année :

Moyenne des passifs.	\$28,028
Montant des passifs.	\$7,657,062
Proportion des faillites.	1 sur 59
Nombre des faillites.	1 314
Nombre des maisons de commerce.	77 559
Etats de l'Est.	1 314
" du Centre.	2 909
" de l'Ouest.	3 130
" du Sud.	1 361
" du Pacifique.	369
Canada.	1 728

Ainsi la moyenne des faillites aux Etats-Unis n'est que de 1 sur 60 maisons de commerce, tandis qu'au Canada elle est de 1 sur 32. En revanche, le montant du passif est de beaucoup plus fort aux Etats-Unis qu'ici, bien que le nombre des faillites soit plus élevé.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Sa Grandeur Mgr. Fabre a inauguré, au commencement de cette année, une série de réceptions régulières, qui ont lieu le premier lundi de chaque mois, au salon de l'évêché de Montréal. La dernière réception a été donnée le 5 courant. Mgr. Rogers, évêque de Chatham (Nouveau-Brunswick), qui est en ce moment à Montréal, y assistait. Parmi les visiteurs, on remarquait plusieurs de nos premiers citoyens, et, entre autres, M. le marquis de Bassano.

Ce mode de réceptions est suivi par un grand nombre d'évêques dans les grandes villes de France et de plusieurs autres pays. Il était surtout en vigueur à Rome, avant l'occupation piémontaise.

Le prochain lever, à l'évêché, aura lieu le 2 avril. L'affabilité si gracieuse et la bonté exquise de Sa Grandeur Mgr. Fabre donnent à ces soirées un charme et un attrait puissants.

Mgr. Rogers doit se rendre à Rome en même temps que Mgr. Racine et les pèlerins canadiens.

Le successeur de Mgr. Connolly au siège archiepiscopal d'Halifax est officiellement connu. C'est le Rév. M. Hannan, grand-vicaire du diocèse. La consécration du nouveau prélat aura lieu prochainement.

Le 29 janvier dernier était la fête de Mgr. l'archevêque Blanchet, de l'Orégon. Le vénérable prélat a plus de 82 ans, et s'occupe encore de ses missions.

Le Rév. Père Lacombe est parti pour les Etats-Unis, la semaine dernière. Il sera de retour ici dans quelques jours. On connaît le but du voyage du zélé missionnaire et patriote en Canada et aux Etats-Unis. Le Père Lacombe travaille à l'œuvre de l'émigration des Canadiens des Etats-Unis à Manitoba. Il se propose de passer le printemps et une partie de l'été aux Etats-Unis.

Le Rév. Père a donné récemment une conférence extrêmement intéressante sur cette œuvre, à l'Union Catholique de Montréal, où un auditoire très-nombreux s'était rendu pour l'entendre.

Nous avons appris avec le plus vif regret la mort du Rév. Père Reboul, O.M.I., arrivée le 8 courant. Il était en mission dans les chantiers de la Mattawan, lorsqu'il fut atteint d'une inflammation de cerveau, résultat probable des fatigues de son ministère : la maladie l'a emporté presque subitement.

Le Rév. P. Reboul s'était entièrement dévoué à "l'Œuvre des Chantiers," établie par feu Mgr. Guigues. C'est de lui qu'on peut justement dire : "Il a passé en faisant le bien." Toute la population de la vallée de l'Ottawa sera unanime à redire comment cet homme de bien était parvenu à adoucir les mœurs un peu rudes des hommes des chantiers, comme il sut

apaiser les rixes sanglantes parfois des *Shiners*, qui étaient devenus la terreur de la population. Il avait su gagner l'affection de ces rudes voyageurs, qui ne parlèrent longtemps de lui qu'avec le plus grand respect, et ce respect était partagé par les commerçants de bois, presque tous protestants eux-mêmes, mais qui savaient apprécier et admirer le dévouement de ce zélé missionnaire. Le Rév. P. Reboul était encore à la fleur de l'âge; nous croyons qu'il n'avait pas dépassé de beaucoup la quarantaine.

NOUVELLES DIVERSES

—Le diocèse de Portland n'a que 71 églises et 61 prêtres.

—La population de toute l'Amérique est de 85 millions.

—La médaille d'or et le diplôme accordés à M. Joe Vincent, notre canotier populaire, par la Société Humanitaire du Havre, sont maintenant exposés dans la vitrine de M. Dawson, rue Saint-Jacques. La médaille est massive et d'un dessin artistique.

—Les commissaires du Parc de Montréal ont l'intention d'établir une ligne d'omnibus entre la ville et le Parc pour l'été prochain. Cette idée est excellente, et nous espérons qu'elle sera mise à exécution.

SUCRE D'ÉRABLE.—Le refroidissement de la température des derniers jours a arrêté la fabrication du sucre, qui était commencée en divers endroits. M. Noël Etue, de Repentigny, a entaillé quelques érables et fait bouillir au commencement de la semaine dernière. M. Ambroise Lambert, de Saint-Sulpice, en a fait au-delà de 200 livres.

—On annonce la mort de M. Joseph Autran, membre de l'Académie française. L'auteur de *Milouah* et des *Poèmes de la mer* était né à Marseille en 1813. Il appartenait depuis 1868 à l'Académie, où il avait remplacé Ponsard.

LES MILLE ET UNE CONNAISSANCES UTILES

Le plus pratique des livres sapientiaux, l'Ecclésiaste, renferme un chapitre que l'on pourrait appeler "les commandements de la table."

Salomon, formulant des principes d'hygiène et prêchant la sobriété au milieu de tous les envirements des plaisirs sensuels, rappelle un peu Sénèque écrivant sur une table d'or l'éloge de la pauvreté.

Mais le grand roi avait reçu de Dieu la sagesse en partage, et il nous a laissés des préceptes diététiques devant lesquels la science moderne, malgré ses grands airs de parvenue, s'inclinera toujours avec respect.

Parmi ces préceptes, il y en a un qui semble écrit d'hier.

C'est celui-ci : "Ne te presse pas en mangeant."

Il y a dans cet axiome, que pourraient revendiquer à la fois l'hygiène et la gastronomie, tout un système de physiologie, de sensualisme, nous dirons même d'économie sociale.

Nos pères restaient plus longtemps à table que nous.

L'heure du repas était un des plus doux moments de la vie de famille.

En venant s'asseoir au milieu de ses enfants et de ses amis, on se débarrassait des soucis du jour, on laissait à la porte les préoccupations du lendemain, et on prolongeait le plus possible une jouissance dans laquelle le cœur se complaisait autant que l'estomac.

De nos jours, le rythme social s'est accéléré; la vie est devenue sévère, tyrannique. Tout n'est plus que lutte, surexcitation, entraînement fébrile.

L'ambition et la cupidité vous suivent jusqu'à table. Elles se placent à vos côtés, vous imposent silence et vous harcèlent.

Alors vous ne mangez plus; vous avalez.

Le temps, c'est de l'argent; et l'argent est une idole à laquelle on sacrifie tout, même l'intérêt de sa santé.

Il semble que la plupart des hommes disent comme César quand il voulut passer de Grèce à Brindes : "il ne s'agit pas de vivre; il s'agit d'arriver."

On arrive en effet... quelquefois; mais rarement sans avoir rencontré sur sa route le triste cortège de maladies et des infirmités qui ont leur origine dans une assimilation déficiente et une nutrition incomplète.

On est attaqué par la dyspepsie, l'anémie, la gastralgie, l'entéralgie, le vertige stomacal, etc.

On est assailli par ces névroses bizarres, par ces maladies protéiformes qui, à peine connues autrefois, ont envahi depuis quelques années le champ de la pathologie, où elles tendent de plus en plus à dominer, soit comme affections essentielles, soit comme complications.

L'habitude de manger trop vite, conséquence d'une civilisation dont tous les mouvements sont précipités et nerveux, est une de celles contre lesquelles se heurtent le plus souvent la sollicitude et les remontrances de l'hygiène.

Cependant, sans une mastication lente et parfaite, on ne peut espérer ni santé ni longue vie.

Hippocrate la considérait comme une des conditions essentielles de la longévité.

Hufeland dit que tous les individus qu'il a vus arrivés à une extrême vieillesse mangeaient lentement.

Bien mâcher et bien manger, tels sont, disait un médecin célèbre, les deux plus grands secrets que je connaisse pour vivre longtemps.

Quelques détails physiologiques feront facilement comprendre le rôle important que jouent dans la genèse et dans le développement des maladies dont nous avons parlé plus haut, une mastication trop grossière ou une insalivation imparfaite.

Il ne faut pas croire, en effet, que la mastication et l'insalivation aient uniquement pour objet de réduire les aliments à l'état de pâte et de faciliter leur entrée et leur descente dans le tube digestif.

La bouche n'est pas seulement un atelier, c'est un véritable laboratoire où s'opère une des modifications chimiques les plus importantes de l'économie animale.

Sous l'influence du ferment de la salive, la fécula, qui est un des éléments essentiels des substances végétales, subit une transformation analogue à celle qu'elle éprouve dans nos établissements industriels par l'action de la diastase et de la chaleur; elle se convertit en dextrose et en glycose.

D'insoluble elle devient soluble.

C'est le premier degré de la digestion. Si la fécula échappe à cette première transformation, il en résulte un trouble inévitable dans toute la série des opérations assimilatrices.

Une particularité physiologique assez curieuse, c'est que la salive n'agit comme ferment sur la fécula qu'après avoir subi le contact de l'air à la surface de la muqueuse buccale.

On comprend dès lors qu'il soit avantageux de parler pendant les intervalles de la mastication.

L'expérience a de tout temps démontré que, pour nous servir de l'expression de Piron, "les morceaux caquetés" sont ceux qui se digèrent le plus facilement.

Le Dr. Francis Devay raconte qu'il lui est souvent arrivé d'attribuer l'origine de certaines dyspepsies à l'habitude qu'avaient les patients à prendre leur nourriture seuls et silencieux.

Toutefois, pour que la conversation vienne en aide à la digestion, il faut qu'elle soit facile et enjouée.

On ne doit causer à table qu'avec "son esprit de tous les jours."

Une trop grande contention du cerveau ferait dévier et affluer vers cet organe une partie des forces vitales qui sont nécessaires à l'estomac pour attaquer et transformer les substances alimentaires.

Rien surtout ne facilite autant la digestion que la gaieté.

Saint Louis disait : "Il n'est bonne chose en mangeant que quolibet."

Les anciens avaient déjà remarqué que, pour être amie de l'estomac, la conversation ne devait être ni trop animée, ni trop sérieuse.

Par une espèce de système allégorique de pondération morale, ils plaçaient conjointement la statue de Minerve et celle de Bacchus dans la salle du festin.

C'était pour que les convives ne se montrassent ni dissolus sous les yeux de la grave Pallas, ni trop réservés en présence du fils joufflu de Sémélé.

Les raffinés de la Grèce et de Rome, pour éviter une conversation trop bruyante, ne réunissaient jamais plus de neuf personnes à leur table.

Le nombre des convives, d'après Varron, devait au moins égaler celui des Grâces, mais ne point excéder celui des Muses.

DR. L. NODROT.

ANNALES DU MEURTRE

On écrit de Bruxelles, Belgique, 6 février :

Un drame sanglant s'est passé dans la nuit de samedi à dimanche dernier à Anderlecht. C'est une scène de meurtre encore entourée de mystère, et qui a amené pendant la journée de lundi une descente du parquet dans la commune.

Samedi dans la soirée, vers onze heures, le nommé J.-B. Gochet, aide-maçon, âgé de 35 ans, demeurant à Anderlecht, se trouvait en état d'ivresse dans un cabaret de la localité, après s'être battu avec plusieurs ouvriers. Il était blessé et son visage était couvert de sang.

Un agent de police étant survenu engagea cet homme à rentrer chez lui, et il offrit même de le reconduire jusqu'à sa demeure, ce qu'il refusa malheureusement.

J.-B. Gochet étant sorti du cabaret un peu plus tard en compagnie d'un autre manouvrier nommé Henri Smets, âgé de 17 ans, habitant également Anderlecht, a dû être attaqué et frappé par celui-ci, d'après l'information.

Dimanche matin, aux premières lueurs du jour, on trouva le malheureux Gochet étendu sur la voie publique, non loin du cabaret d'où il était sorti la veille au soir. Il ne donnait plus signe de vie. Des blessures graves lui avaient été faites à la tête; dans cet état il avait été abandonné par le meurtrier et exposé pendant toute la nuit aux intempéries, tandis que la pluie tombait abondamment.

La victime venait seulement d'expirer, selon toute apparence, lorsqu'on la découvrit.

Les soupçons les plus graves s'étaient élevés contre le jeune Henri Smets, que nous venons de désigner, il a été procédé à son arrestation.

Des témoins ont affirmé avoir entendu l'inculpé frapper Gochet la tête contre le trottoir en s'écriant : "Il doit mourir de mes mains."

On mande de Nîmes, 7 février :

La maison centrale de Nîmes a été, hier, le théâtre d'une scène de carnage.

Un détenu nommé Emmanuelli, pâle-corse, âgé de 24 ans, condamné à 15 mois de prison, se

trouvait à l'infirmerie dans la salle d'isolement avec un autre détenu nommé Vidal. Vers midi, Vidal était agenouillé au pied de son lit en train d'écrire une lettre, lorsqu'Emmanuelli s'avança vers lui et lui dit : "Il faut que je te coupe le cou."

Et, joignant le geste à la parole, il saisit Vidal par les cheveux, et lui renversant la tête sur le matelas, il essaya avec le couteau de Vidal de lui scier le cou du côté droit, en dessous de l'oreille. L'arme dont il se servait était heureusement le couteau d'ordonnance des prisons, épointé; avec un couteau ordinaire, Vidal aurait été infailliblement égorgé.

Un détenu-infirmier, nommé Hutson, accourut aux cris de la victime, mais Emmanuelli, doué d'une grande force, le repoussa, et Hutson se blessa aux doigts en cherchant à lui enlever son couteau.

Rendu furieux par la vue du sang, l'assassin pénétra dans une autre salle où se trouvait un détenu, nommé Lodeau, malade d'une phthisie. Il se précipita sur le lit de ce dernier et tenta aussi de lui scier le cou. Ne pouvant y parvenir, il saisit un tisonnier et en frappa à coups redoublés le pauvre malade.

Il retourna encore sa rage contre un troisième co-détenu, nommé Abraham, auquel il tenta de scier le cou.

Enfin, Hutson, aidé par un de ses camarades, put maintenir le meurtrier jusqu'à l'arrivée du gardien Prat, qui accourut le sabre nu. A cette vue, Emmanuelli ne résista plus. Il fut garoté et jeté dans une cellule.

MONTALEMBERT ET LE PÈRE HYACINTHE

On lit dans la *Vraie-France* :

"Mme de Montalembert et les exécuteurs testamentaires de l'illustre orateur intentent un procès à M. Loysen, pour avoir publié, dans une revue suisse, un article que l'ancien Pair de France avait jadis écrit pour le *Correspondant*, et dans le quel l'écrivain catholique parle de l'Eglise avec plus de passion qu'il ne convient à un fils de parler de sa mère.

"Comment ce malheureux article, qui n'avait jamais paru nulle part, s'est-il trouvé dans les mains de l'ex-Père Hyacinthe, devenu M. Hyacinthe père? Une étroite amitié a longtemps existé entre M. de Montalembert et l'ancien Carme; et celui-ci figurait même au nombre des exécuteurs testamentaires de l'auteur des *Moines d'Occident*. C'est à ce titre qu'il reçut une épreuve du travail que le *Correspondant* avait refusé de publier.

"Le religieux était déjà sur le chemin de la révolte et son noble ami tout près du chemin du schisme, que les bons rapports duraient encore. Un moment arriva, pourtant, où tout fut rompu. Dieu laissa aller le moine insoumis à sa ruine, mais arrêta miséricordieusement M. de Montalembert sur le bord de l'abîme. Alors un codicile révoqua le témoignage de confiance donné au Conférencier de Notre-Dame, mais ce codicile ne put reprendre une épreuve imprudemment livrée. Dans tous les cas, le renégat n'avait pas le droit, dès lors, de puiser dans le portefeuille dont son ancien ami lui avait retiré la clef.

"Le but que le renégat a voulu atteindre par cette publication, est facile à deviner. Il a voulu se donner à lui et à sa secte, un autre renommé en la personne de M. de Montalembert; et il a voulu faire à l'Eglise reniée par lui, une large blessure avec l'arme forgée par des mains qui avaient vaillamment combattu pour Rome et la Papauté.

"Il y a eu dans la vie de l'éloquent défenseur de la cause religieuse, une époque —notamment aux approches du Concile—où "son libéralisme catholique" l'avait engagé assez loin dans les avenues de l'erreur. Mais ces heures de défaillance ont été rachetées par la soumission des derniers jours. En face de la mort, M. de Montalembert a su se dégager des suggestions de l'amour-propre et des attaches de la politique pour se souvenir qu'il était le fils, boudeur, peut-être, mais toujours aimé de Celle dont il avait dit à la tribune, avec un accent d'inimitable tendresse : *"L'Eglise est une Mère!"*

LE SUICIDE

On n'a jamais constaté, dans aucune période de l'histoire de l'humanité, la maladie du suicide répandue, au degré duquel l'on remarque aujourd'hui. Le mal de *René* et de *Werther* est propre à notre siècle. Chaque année, il y a dans chaque pays un chiffre effrayant de suicides. L'Amérique ne le cède pas à l'Europe sur ce point. Voici la statistique des suicides qui ont été commis à New-York pendant la dernière année. Cette statistique est publiée par la commission sanitaire de la métropole américaine :

Les relevés statistiques fournis par la commission sanitaire offrent un tableau intéressant des suicides, par nationalité, commis dans la ville de New-York. Les Allemands tiennent la tête et de beaucoup; leurs suicides sont au nombre de 69, dont 51 hommes et 18 femmes. Au second rang sont les Américains, avec 28 suicides, dont 18 hommes et 10 femmes. Puis viennent les Irlandais, avec 21 suicides, dont 13 hommes et 8 femmes; les Français, 8, dont 1 femme; les Bohémiens, 3, dont 2 femmes; l'Autriche, la Pologne et l'Ecosse ont chacune 2 suicides, tous hommes; et la Suède ferme la liste avec un seul suicidé, qui était aussi du sexe masculin.

"Il n'est pas nécessaire que vous ayez un seul cheveu blanc sur votre tête," comme disent ceux qui font usage du Rénovateur Parisien de Luby pour la chevelure, car c'est indubitablement la meilleure préparation pour la tête qui soit connue, et un article indispensable sur la table de toilette. Lorsque vous vous servez de cette préparation, vous n'avez besoin ni d'huile ni de pomate : les propriétés balsamiques qu'elle contient activent la croissance des cheveux, nettoient la peau et laissent la tête fraîche et exempte de toute souillure. On peut se le procurer au Medical Hall et dans toutes les autres pharmacies en grandes bouteilles de 50 centins chaque. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, ont été nommés seuls agents pour le Canada.

LES ECHECS

Nous serons heureux de recevoir des problèmes n'ayant pas encore été publiés, ainsi que des solutions à ceux que nous publions. Adresser les communications concernant les échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 5 : M. F. X. L., Ottawa; M. H. E. Poulin, Marieville; M. N. P. Sorel, MM. J. S. Pellerin, M. Toupin, Dr. D. J. E. Giroux, Montréal; M. "B.", Saint-Liboire; M. L. O. P., Sherbrooke; M. J. E. Grignon, Saint-Jérôme; M. J. A. Casson, Northampton, Mass.; M. J. E. Martineau, M. J. C. Québec; M. Ls. N. Erenment, Montréal; M. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; M. Pierre Caillon dit la Roche, Québec. Ces deux dernières solutions sont très-correctes.

M. Ch. B. — Nous ne publions pas les problèmes dans lesquels il y a le roque.

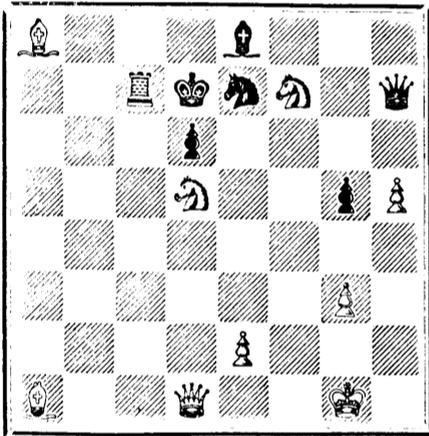
M. L. D., Montréal. — Votre problème a plusieurs solutions, l'une d'elles commençant par : D 6e CR échec.

M. F. X. L., Ottawa. — Le changement que vous indiquez dans le problème No. 5 peut certainement se faire si vous le désirez; seulement, nous croyons que la solution sera la même.

Nous avons reçu de très-belles solutions du problème No. 5, mais nous pensons que celle que nous donnons plus bas est plus définitive.

PROBLEME No. 7.

Composé par M. "B." Saint-Liboire. Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

7EME PARTIE.

Joué il y a quelque temps entre deux membres du "Montreal Chess Club," MM. Barry et Hicks.

Blancs.

- M. Barry.
- 1 P 4e R
- 2 F 4e F D
- 3 P 3e D
- 4 C 3e F R
- 5 P 3e T D
- 6 P 3e T R
- 7 P R prend P
- 8 P prend P
- 9 P pr. P F R échec
- 10 P prend C
- 11 Roque
- 12 D 2e R
- 13 C 3e F D
- 14 F 5e C R
- 15 F prend C
- 16 C 5e D
- 17 C 5e R
- 18 P 4e F R
- 19 P 3e C D
- 20 T D 1er D
- 21 C D 3e R
- 22 C prend F
- 23 T 5e D
- 24 C 7e D
- 25 R 1er T

Noirs.

- M. Hicks.
- 1 P 4e F D
- 2 P 3e R
- 3 F 2e R
- 4 C 3e F D
- 5 D 2 F D
- 6 P 4e D
- 7 C 4e R
- 8 C prend F
- 9 R prend P
- 10 C 3e F R
- 11 T R 1er D
- 12 R 1er C
- 13 P 3e T D
- 14 T 1er F R
- 15 F prend F
- 16 D 3e F D
- 17 D 3e D
- 18 P 4e C D
- 19 F D 4e F R
- 20 T D 1er D
- 21 D 3e R
- 22 D prend C
- 23 T D 1er F D
- 24 F 5e D échec

SOLUTION DU PROBLEME No. 5.

Blancs.

- 1 D 6e R
- 2 T prend P échec
- 3 D fait échec et mat.

Noirs.

- 1 P F ou P D joue (A)
- 2 R prend T (I)

(A)

- 2 R 2e F ou 2e D
- 3 D fait échec et mat.

- 1 R 5e F ou 5e D
- 2 P joue.

(I) Si le roi ne prend pas la tour et joue : R. 5e de la D, ou 5e de F, selon le cas, la dame fait échec et mat en jouant : D. 6e de la D, ou 6e de F.

LE JEU DE DAMES

PROBLEME DU CONCOURS

Nous avons reçu plusieurs beaux problèmes pour le concours. Quoique la prime offerte soit de peu de valeur, les joueurs ont compris que ce n'était que pour encourager le jeu de Dames.

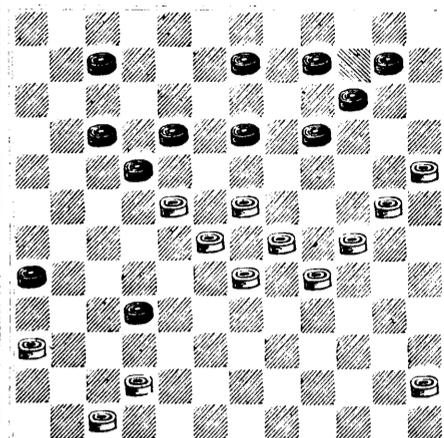
Nous avons cru devoir donner la prime à M. J. E. Lamer, pour le problème que nous publions aujourd'hui. Nous en avons reçu plusieurs autres très-jolis, notamment ceux de MM. Labelle, Charbonneau, Samson, Robillard, Cadieux et Lafeyvre.

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLEME No. 65

Par J. E. LAMER, Montréal
NOIRS



Blancs.

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 63

Première manière

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
38 32	26 37
56* 69	28* 43
44 38	37 44
78 49	43* 56
69* 43 et gagnent	

Deuxième manière

38 à 32	26 à 37
56* 69	28* 43
44 38	43 49
69* 4	

Solutions justes du Problème No. 63

Montréal : — MM. Ar. Peltier, C. Labelle, J. B. Savard, L. H. Charbonneau.

Autres Solutions du problème No. 63

Montréal : — L. H. Charbonneau, Holyoke, Mass. : — John Gadbois.

DECES

A Québec, le 9 du courant, à l'âge de 52 ans, M. Mathias Morissette, marchand, rue Saint-Valier.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE

POMPES FUNEBRES

FABRICANT DE CERCEUILS, ETC.,

33, RUE SAINT-URBAIN,

Ayant dernièrement fait l'acquisition de QUATRE MAGNIFIQUES CORBILLARDS avec tous les accessoires complets, prend la liberté de solliciter l'encouragement de ses amis et du public en général lorsqu'ils auront le malheur de perdre quelqu'un des leurs. Ses Corbillards comptent au nombre des plus élégants de cette ville, et il se fait fort de donner entière satisfaction. SES GLACIÈRES MOBILES, au moyen desquelles les corps peuvent être conservés longtemps, même dans les plus grandes chaleurs de l'été, sans aucune odeur, sont d'un avantage incontestable et, au point de vue hygiénique, devraient être d'un usage général.

Il tient toujours en magasin : Cercueils de tous genres et de tous les prix, fabriqués par lui-même ou importés; Habillements pour ensevelir les morts, Crêpes, Gants, et tout ce qui se rattache aux funérailles. Il se charge aussi de garnir les chambres mortuaires et d'ensevelir les morts. 8-11-4-96

ON OFFRE EN VENTE, A BON MARCHÉ, les deux premières années de "L'OPINION PUBLIQUE," non reliées. S'adresser à L. E. A. B., bureau de L'Opinion Publique, 5 et 7, rue Bleury.

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Litteraire & Musical,

POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable en piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,

7, PLACE D'ARMES, MONTRÉAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Péninsule du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

A. CHARBONNEAU

Entrepreneur Menuisier

No. 10, RUELLE EVANS

ENTRE LES

Rues St. Urbain & St. Charles Borromée
MONTRÉAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-52-85.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND
PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de :

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

AUSSI

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE,

RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD,

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE."

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR.

5 et 7, RUE BLEURY, MONTRÉAL.
F. N. BOXER, Architecte.
Rédacteur.

Histoire du Canada.

ŒUVRES COMPLETES DE

J. M. LEMOINE :

QUÉBEC, PAST AND PRESENT, Illustré et relié, \$2.
MAPLE LEAVES pour 1863-4-5, 3 vols. Editions devenues très-rare.

MAPLE LEAVES pour 1873, \$1.

THE TOURIST'S NOTE BOOK.—Seconde Edition, \$0.25.

LES OISEAUX DU CANADA, très-rare, \$5.

ALBUM DU TOURISTE, \$1.

MÉMOIRE DE MONTCALEM VENGÉE.—rare, \$1.

NOTES HISTORIQUES SUR LES RUES DE QUÉBEC, \$0.25.

DAWSON & CIE.,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC;

ou DAWSON BROS,

MONTRÉAL.

(ÉTABLI EN 1828.)

CHARLES GARTH & Cie

536 à 542, RUE CRAIC

Fabricants et Importateurs de

Fournitures pour Plombiers

POSEURS DE TUYAUX POUR LE GAZ ET LA VAPEUR

FONDEURS en CUIVRE, CHAUDRONNIERS

INGÉNIEURS, &c.

Appareils à la Vapeur et à l'Eau Chaude

ou

CHAUFFER LES BATISSES.

ON DEMANDE

UN JEUNE HOMME de bonnes manières parlant le Français et l'Anglais, pour solliciter des annonces pour L'OPINION PUBLIQUE. S'adresser au bureau du Journal, No. 5 ou 7, Rue Bleury.

AVIS AU PUBLIC

PERDU

LE

Six NOVEMBRE

UN PAQUET DE

Billets de Banque neufs de \$10

DE LA

BANQUE CONSOLIDÉE DU CANADA

(NON CONTRESIGNÉS)

Datés Montréal, 1er Juillet 1876

La Banque n'a pas encore commencé à émettre des billets neufs.

Les seuls billets en circulation à présent sont les billets de la Banque de la Cité et de la Banque Royale Canadienne.

AVIS est par le présent donné au public que ces billets ne sont d'aucune valeur, et que toute personne qui essaiera de les faire passer comme des billets de banque sera poursuivie.

MADAME LEVEQUE,

285, RUE SEATON, MONTRÉAL.

se charge du lavage pour les familles à sa résidence, et promet de donner entière satisfaction. Ses prix sont très-réduits.

MAGASINS A LOUER.

DEUX MAGNIFIQUES MAGASINS,

No. 9 et No. 11, RUE BLEURY,

A LOUER.

Ces deux Magasins sont chauffés par la vapeur, et l'un est pourvu de tablettes, tiroirs, etc., convenables pour un Magasin de tailleur ou de modiste.

AUSSI :

DEUX BONNES GRANDES CHAMBRES,

à l'angle des rues Craig et Bleury, pouvant servir pour Bureaux ou pour une Manufacture légère.

Possession immédiate.

S'adresser à

G. B. BURLAND.

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

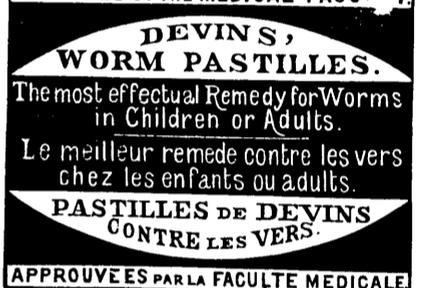
Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc.

Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Dis-sentérie, Dentition douloureuse, etc.

Elixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMERY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En vente chez les principaux pharmaciens. 7-15-52-2

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY



On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

SEMAINE EXTRAORDINAIRE.

LA MAISON SI POPULAIRE DE

A. PILON & CIE.

Vendra cette semaine toutes les marchandises qui suivent à des prix extrêmement réduits.

Alpacas! Alpacas! Alpacas!

ALPACAS NOIRS très-luisants, 8, 9 et 10 cts. seulement.

ALPACAS NOIRS très-bons, valant 30 cts. pour 15 cts.

ALPACAS NOIRS, qualité extra, 20 cts. seulement.

ALPACAS NOIRS, brillante 1ère qualité, 25 cts. seulement.

Nos ALPACAS NOIRS ne sont pas surpassés.

Nous gardons le plus gros Stock de MARCHANDISES DE DEUIL de toute la Puissance.

PARAMATAS et HENRIETTAS, 30, 35 et 40 cts.

THIBETS FRANÇAIS, 25, 30 et 35 cts.

COBOURGS NOIRS, 13, 15, 17 et 20 cts.

MERINOS FRANÇAIS NOIRS, 30, 35, 40 et 50 cts.

DRAPS NOIRS CRÉPÉS, 22 et 25 cts. seulement.

CORDÉS NOIRS, 20 et 25 cts. seulement.

MOIRE NOIRE, toute Laine, valant 30 cts. pour 10 cts. seulement.

L'excitation est immense chez A. PILON & Cie., pour les TWEEDS DE FANTAISIE, DRAPS NOIRS, COBOURGS FRANÇAIS et ARTICLES DE FANTAISIE pour Messieurs. En effet, c'est le département le plus complet, le mieux choisi et le mieux tenu de toute la ville.

Nous avons 6 Tailleurs de première classe pour la coupe et la confection des habits.

Maintenant nous pouvons nous vanter de pouvoir offrir aux Messieurs de la ville et de la campagne tous les avantages des premiers établissements de tailleurs de Montréal, avec une garantie de 30 à 40 par 100 à meilleur marché sur le prix d'achat.

LISEZ! C'EST INCROYABLE, MAIS BIEN VRAI!

TWEEDS GRIS UNIS, bons, valant 40 cts., pour 20 à 25 cts.

TWEEDS CROISÉS, très-bons, " 50 " " " 30 à 35 cts.

TWEEDS CARREAUTÉS Anglais, " 65 " " " 40 cts.

TWEEDS DE FANTAISIE ANGLAIS, valant 75 cts., pour 50 cts.

TWEEDS CANADIENS DE FANTAISIE, valant \$1.00, pour 60 à 65 cts.

Nos TWEEDS nouveaux de 75, 90 cts., \$1.00 et \$1.25 sont ce qu'il y a de plus beau et à meilleur marché que partout ailleurs.

Notre maison a une renommée universelle pour les COTONS et les INDIENNES; car nous les vendons continuellement à meilleur marché que tous les autres marchands.

MODES! MODES!! MODES!!!

2,000 douzaines de beaux CHAPEAUX en FEUTRE, VELOURS et PAILLE, vendus pour 5, 10, 15, 20 et 25 cts.